



## PORTRAIT-DIAGNOSTIC SECTORIEL

### DE L'INDUSTRIE DES ŒUFS D'INCUBATION AU QUÉBEC

## AVANT-PROPOS

Le présent portrait-diagnostic a été réalisé dans le cadre de l'examen périodique des interventions des Producteurs d'œufs d'incubation du Québec (POIQ) dans la mise en marché des œufs d'incubation destinés, d'une part, à la production de poulets à chair (type chair) et, d'autre part, à la production de pondeuses d'œufs de consommation (type ponte) au Québec.

Cet examen est mené par la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec, notamment chargée de superviser l'application des plans conjoints et de favoriser une mise en marché ordonnée des produits agricoles et alimentaires, conformément à l'article 62 de la Loi sur la mise en marché des produits agricoles, alimentaires et de la pêche (RLRQ, c. M-35.1). Cet article s'énonce comme suit :

*« À la demande de la Régie et au plus tard à tous les cinq ans, chaque office établit devant la Régie ou devant les personnes qu'elle désigne pour lui faire rapport, que le plan et les règlements qu'il édicte servent les intérêts de l'ensemble des producteurs et favorisent une mise en marché efficace et ordonnée du produit visé.*

*La Régie donne alors aux personnes intéressées à la mise en marché du produit visé l'occasion de présenter leurs observations sur l'application du plan et des règlements concernés. »*

Afin d'appuyer l'évaluation des résultats du Plan conjoint des producteurs d'œufs d'incubation du Québec, le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) a été mandaté pour réaliser un portrait-diagnostic sectoriel du secteur des œufs d'incubation au Québec, à la fois évolutif et comparatif, tout en tenant compte de son contexte dynamique et concurrentiel. Ce portrait-diagnostic présente ainsi des informations sur l'évolution de la production, des couvoirs et de la mise en marché des œufs d'incubation. Il couvre la période de 2016 à 2020, sauf indication contraire.

L'analyse sectorielle, menée dans une perspective de développement durable, rend compte des facteurs ou des changements économiques, environnementaux et sociaux affectant la viabilité et le développement du secteur des œufs d'incubation. La prise en compte des principes de développement durable a permis d'identifier des enjeux concernant notamment l'environnement d'affaires des entreprises, la relève, la salubrité et le bien-être animal, l'environnement ainsi que l'acceptabilité sociale, lesquels ont été pris en compte dans ce portrait-diagnostic.

## FAITS SAILLANTS

- La production d'œufs d'incubation de poulets à chair évolue, depuis 35 ans, dans le contexte de la gestion de l'offre à l'échelle pancanadienne et, depuis plus de 40 ans, celui de la mise en marché collective au Québec avec la production d'œufs de type ponte.
- En 2020, la production totale d'œufs d'incubation au Québec a généré des recettes de l'ordre de 100 millions de dollars.
- La production de poussins dans les couvoirs à partir des œufs du Québec et des œufs importés a généré des recettes de 178 millions de dollars.
- Le Québec exporte plus de poussins qu'il n'en importe. Les ventes extérieures sont principalement destinées au marché interprovincial (76 % en Ontario et 24 % dans les provinces de l'Atlantique).
- Pour le commerce interprovincial, les achats d'œufs de type chair et les ventes de poussins de type chair sont demeurés stables de 2016 à 2020.
- Les importations québécoises et canadiennes d'œufs d'incubation et de poussins de poulets à chair sont plus importantes que les exportations pour la période de 2016 à 2020.
- En ce qui concerne les œufs d'incubation et les poussins de type ponte, le Québec est peu actif tant pour les importations que pour les exportations, alors qu'à l'échelle pancanadienne le solde commercial est positif.
- La production canadienne d'œufs d'incubation de poulets à chair a connu une croissance annuelle moyenne de 2,6 % de 2016 à 2020, passant de 727 à plus de 806 millions d'œufs. La production québécoise d'œufs d'incubation de type chair est passée, au cours de la même période, de 194,7 à 210,7 millions d'œufs, ce qui représente une croissance annuelle moyenne de 2,0 %.
- De 2016 à 2020, le nombre de producteurs d'œufs d'incubation de poulets à chair détenteurs de quotas au Canada a diminué, passant de 243 à 236, alors qu'au Québec, il est passé de 36 à 35.
- De 2016 à 2020, la production d'œufs d'incubation de type ponte au Québec est passée de 14,9 à 20,2 millions d'œufs pour une croissance annuelle moyenne de 8 %. La part de production du Québec à l'échelle pancanadienne a crû au cours de la même période, passant de 17,2 à 21,9 %.
- Le nombre de couvoirs d'incubation de type chair en activité au Québec en 2021 est demeuré identique à celui de 2015, soit à cinq.
- Au Québec, en 2020, la mise en incubation d'œufs de type chair s'est élevée à 255,4 millions d'œufs, soit 27,6 % des 925,8 millions d'œufs mis en incubation au Canada, et a généré l'éclosion de 212,1 millions de poussins, soit 27,6 % des 767,1 millions de poussins éclos au Canada.
- En 2020, pour les poussins de type ponte, le Québec a mis en incubation 15,9 millions d'œufs ou 17,5 % des 90,5 millions d'œufs mis en incubation au Canada et 13,4 millions de poussins ont éclos, ce qui représente 24,2 % des 55,5 millions de poussins éclos au Canada.
- De 2016 à 2020, une somme estimée à 2,9 millions de dollars a été investie dans la recherche au Québec pour des projets d'intérêt, en ce qui a trait à la production d'œufs d'incubation, portant notamment sur l'antibiorésistance, la santé de la volaille et le bien-être animal.
- Les Producteurs d'œufs d'incubation du Québec (POIQ) ont mis en œuvre, depuis janvier 2020, un protocole de dépistage obligatoire de la bactérie *Salmonella enteritidis* (SE) de même que le Régime d'indemnisation des producteurs d'œufs d'incubation du Québec (RIPOIQ), qui permet d'indemniser les producteurs dont les troupeaux déclarés positifs devraient être abattus.
- Les POIQ se sont engagés, avec le Plan de mise en œuvre 2021-2025 du Plan d'agriculture durable 2020-2030, à soutenir l'amélioration de la biodiversité sur les sites d'élevage d'oiseaux reproducteurs et de production d'œufs d'incubation.

# TABLE DES MATIÈRES

<b>1</b>	<b>La gestion de l'offre pancanadienne et le cadre réglementaire .....</b>	<b>7</b>
<b>2</b>	<b>Le marché des œufs d'incubation .....</b>	<b>8</b>
2.1	Les perspectives de marché et les mises en élevage au Québec.....	8
2.2	Le circuit d'approvisionnement .....	9
2.3	Les échanges commerciaux.....	10
2.3.1	Le commerce interprovincial du Québec .....	10
2.3.2	Le commerce international du Québec et du Canada .....	11
<b>3</b>	<b>La production.....</b>	<b>14</b>
3.1	Les contingents de production .....	14
3.1.1	Le mécanisme d'établissement des contingents .....	14
3.1.2	L'allocation par province du contingent canadien des œufs d'incubation de poulets à chair .....	14
3.2	La production canadienne d'œufs d'incubation de poulets à chair .....	15
3.2.1	Le nombre de producteurs.....	15
3.2.2	Les prix payés aux producteurs.....	16
3.3	La production québécoise d'œufs d'incubation de poulet à chair .....	17
3.3.1	Le rapport entre la production d'œufs d'incubation de type chair et le contingentement .....	17
3.3.2	Le portrait des entreprises de production d'œufs d'incubation de type chair au Québec .....	18
	La relève et l'accès aux quotas.....	19
	La gestion des risques.....	19
3.3.3	L'indicateur de productivité .....	20
3.3.4	Les prix payés aux producteurs d'œufs d'incubation de type chair.....	20
3.3.5	La salubrité et le bien-être animal .....	21
	La salubrité et la santé publique .....	21
	Le bien-être animal à la ferme .....	21
3.3.6	L'environnement et l'acceptabilité sociale.....	21
3.4	La production d'œufs d'incubation de type ponte au Québec et au Canada .....	22
<b>4</b>	<b>Les couvoirs .....</b>	<b>24</b>
4.1	L'évolution du nombre de couvoirs au Québec et au Canada .....	24
4.2	Les mises en incubation, la production de poussins et les taux d'éclosion.....	24
<b>5</b>	<b>La recherche et l'innovation .....</b>	<b>27</b>
5.1	Les investissements et les principaux acteurs en recherche.....	27
5.2	Les principales innovations de recherche de 2016 À 2020 .....	27
5.3	Les priorités de recherche.....	28
<b>6</b>	<b>Les enjeux.....</b>	<b>29</b>
6.1	L'environnement d'affaires des entreprises .....	29
6.2	La santé animale .....	29
6.3	Les marchés de proximité .....	29

## LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1.	Mises en élevage de poussins au Québec, de 2016 à 2020.....	8
Tableau 2.	Commerce interprovincial d'œufs et de poussins de type chair au Québec, de 2016 à 2020, en milliers.....	10
Tableau 3.	Commerce interprovincial d'œufs et de poussins de type ponte au Québec, de 2016 à 2020, en milliers.....	11
Tableau 4.	Contingent d'œufs d'incubation de poulets à chair pour le Canada et les provinces canadiennes, de 2016 à 2020, en milliers.....	14
Tableau 5.	Types et nombre de couvoirs par provinces pour 2015 et 2021.....	24
Tableau 6.	Mises en incubation, production de poussins et taux d'éclosion au Québec, de 2016 à 2020, en milliers.....	25
Tableau 7.	Perspectives et mises en élevage au Québec, de 2011 à 2020.....	30
Tableau 8.	Commerce interprovincial d'œufs et de poussins de type chair au Québec, de 2011 à 2020, en milliers.....	30
Tableau 9.	Commerce interprovincial d'œufs et de poussins de type ponte au Québec, de 2011 à 2020, en milliers.....	31
Tableau 10.	Rapport des achats sur la production d'œufs d'incubation de type chair et rapport des ventes de poussins de type chair au Québec, de 2016 à 2020, en milliers.....	31
Tableau 11.	Rapport des achats sur la production d'œufs d'incubation de type ponte et rapport des ventes de poussins de type ponte, au Québec, de 2016 à 2020, en milliers.....	31
Tableau 12.	Importations et exportations d'œufs d'incubation de type chair pour le Québec et le Canada, de 2011 à 2020, en milliers.....	31
Tableau 13.	Importations et exportations de poussins de type chair pour le Québec et le Canada, de 2011 à 2020, en milliers.....	32
Tableau 14.	Importations et exportations d'œufs d'incubation de type ponte pour le Québec et le Canada, de 2011 à 2020, en milliers.....	32
Tableau 15.	Importations et exportations de poussins de type ponte pour le Québec et le Canada, de 2011 à 2020, en milliers.....	32
Tableau 16.	Contingent d'œufs d'incubation de poulets à chair pour le Canada et les provinces canadiennes, de 2011 à 2020, en milliers.....	33
Tableau 17.	Répartition des contingents provinciaux d'œufs d'incubation de poulets à chair dans les provinces canadiennes, de 2011 à 2020.....	34
Tableau 18.	Production d'œufs d'incubation de type chair au Canada et dans les provinces canadiennes, de 2011 à 2020, en milliers.....	34
Tableau 19.	Répartition de la production d'œufs d'incubation de type chair dans les provinces canadiennes, de 2011 à 2020.....	34
Tableau 20.	Rapport entre la production d'œufs d'incubation de type chair et l'allocation incluant les locations interprovinciales et les transferts de contingents pour le Canada et les provinces canadiennes, de 2011 à 2020.....	35
Tableau 21.	Production d'œufs d'incubation de type ponte au Canada, de 2011 à 2020, en millions.....	35
Tableau 22.	Répartition de la production d'œufs d'incubation de type ponte dans les provinces canadiennes, de 2011 à 2020.....	35
Tableau 23.	Mises en incubation des œufs d'incubation de type chair et répartition dans les provinces canadiennes, de 2011 à 2020, en milliers.....	36
Tableau 24.	Part des œufs d'incubation de type chair mis en incubation dans les provinces canadiennes, de 2011 à 2020.....	36
Tableau 25.	Poussins éclos de type chair et répartition dans les provinces canadiennes, de 2011 à 2020, en milliers.....	36
Tableau 26.	Part des poussins de type chair éclos dans les provinces canadiennes, de 2011 à 2020.....	37
Tableau 27.	Mises en incubation des œufs d'incubation de type ponte et répartition dans les provinces canadiennes <sup>1</sup> , de 2011 à 2020, en milliers.....	37
Tableau 28.	Part des œufs d'incubation de type ponte mis en incubation dans les provinces canadiennes <sup>1</sup> , de 2011 à 2020.....	37
Tableau 29.	Poussins éclos de type ponte et répartition dans les provinces canadiennes <sup>1</sup> , de 2011 à 2020, en milliers.....	38
Tableau 30.	Part des poussins de type ponte éclos dans les provinces canadiennes <sup>1</sup> , de 2011 à 2020.....	38
Tableau 31.	Taux d'éclosion des œufs de type chair dans les couvoirs enregistrés dans les provinces canadiennes, de 2011 à 2020.....	38
Tableau 32.	Taux d'éclosion des œufs de type ponte dans les couvoirs enregistrés dans les provinces canadiennes, de 2011 à 2020.....	39

## LISTE DES FIGURES

Figure 1. Approvisionnements et ventes d'œufs d'incubation et de poussins de type chair au Québec en 2020, en milliers d'œufs et en milliers de dollars canadiens .....	9
Figure 2. Approvisionnements et ventes d'œufs d'incubation et de poussins de type ponte au Québec en 2020, en milliers d'œufs .....	30

## LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 1.	Importations d'œufs d'incubation de type chair pour le Québec, le reste du Canada et le Canada, de 2016 à 2020.....	12
Graphique 2.	Importations de poussins de type chair pour le Québec, le reste du Canada et le Canada, de 2016 à 2020 .....	12
Graphique 3.	Production d'œufs d'incubation de type chair dans les provinces canadiennes, de 2016 à 2020.....	15
Graphique 4.	Nombre de producteurs d'œufs d'incubation de type chair au Canada pour 2016 et 2020 .....	16
Graphique 5.	Prix payés aux producteurs d'œufs d'incubation de type chair dans les provinces signataires de l'Entente fédérale-provinciale sur les œufs d'incubation de poulet à chair, de 2016 à 2020 .....	16
Graphique 6.	Production d'œufs d'incubation de poulets à chair au Québec, de 2016 à 2020 .....	17
Graphique 7.	Rapport entre la production d'œufs d'incubation de type chair et le contingent, de 2016 à 2020 .....	18
Graphique 8.	Évolution du nombre d'entreprises produisant des poules pour œufs d'incubation et du nombre de têtes au Québec, de 2016 à 2020.....	18
Graphique 9.	Évolution du nombre d'entreprises produisant des poules pour œufs d'incubation et du nombre de têtes au Québec, par région, pour 2016 et 2020 .....	19
Graphique 10.	Productivité des poules de type chair à 61 semaines au Québec, de 2016 à 2020 .....	20
Graphique 11.	Prix payés aux producteurs d'œufs d'incubation de type chair au Québec, de 2016 à 2020 .....	20
Graphique 12.	Production d'œufs d'incubation de type ponte dans les provinces canadiennes, de 2016 à 2020, en millions.....	22
Graphique 13.	Production d'œufs d'incubation de type ponte au Québec, de 2016 à 2020 .....	23
Graphique 14.	Taux d'éclosion des œufs de type chair dans les couvoirs du Québec, de l'Ontario, du Canada et des États-Unis, de 2016 à 2020.....	25
Graphique 15.	Productivité des poules de type chair à 61 semaines au Québec, de 2011 à 2015 .....	33

# 1 LA GESTION DE L'OFFRE PANCANADIENNE ET LE CADRE RÉGLEMENTAIRE

L'office de commercialisation pancanadien que sont les Producteurs d'œufs d'incubation du Canada (POIC) a été créé en 1986<sup>1</sup> et est chargé d'administrer le plan de commercialisation prévu à l'Entente fédérale-provinciale sur les œufs d'incubation de poulet à chair (EFP)<sup>2</sup>. Celle-ci prévoit notamment les règles et les mécanismes de fixation des contingents nationaux et leur répartition entre les provinces. Le gouvernement du Québec est signataire de cet accord qui définit les rôles et les responsabilités des signataires et établit la délégation de pouvoirs entre les deux ordres de gouvernement. Le conseil d'administration des POIC comprend neuf membres, dont un président sans droit de vote, six producteurs représentant les offices des provinces signataires<sup>3</sup> et deux représentants de la Fédération canadienne des couvoirs. Les discussions amorcées il y a quelques années avec les producteurs du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Écosse pour que ceux-ci joignent l'EFP se sont poursuivies et les producteurs de la Nouvelle-Écosse ont entamé les démarches devant mener à l'élaboration d'un plan de commercialisation et des règlements nécessaires pour encadrer la production à l'échelle provinciale et, ainsi, adhérer éventuellement à l'organisation pancanadienne.

Le Conseil des produits agricoles du Canada (CPAC) est chargé de superviser l'office de commercialisation pancanadien et de veiller à ce que le système de gestion de l'offre prenne en compte les intérêts fondamentaux des acteurs concernés, et ce, des producteurs jusqu'aux consommateurs. Le CPAC approuve notamment les allocations de production établies par l'office. À ce cadre législatif pancanadien s'ajoutent des mesures réglementaires à l'échelle québécoise. Depuis 1981, les producteurs d'œufs d'incubation de poulets à chair et de poules pondeuses sont assujettis au Plan conjoint des producteurs d'œufs d'incubation du Québec (ci-après nommé « Plan conjoint »)<sup>4</sup>, établi en vertu de la Loi sur la mise en marché des produits agricoles, alimentaires et de la pêche (RLRQ, c. M-35.1). Administré par les POIQ, ce plan a notamment pour objet de contrôler la production, de satisfaire aux besoins du marché et d'éviter une surproduction. À cet égard, il accorde aux POIQ certains pouvoirs, dont ceux de continger la production, d'organiser la mise en marché ainsi que de négocier les prix et les conditions de vente des produits visés.

- 
1. Cet office a été créé en vertu de la Loi sur les offices de commercialisation des produits de ferme (1972), qui est devenue par la suite la Loi sur les offices des produits agricoles (LRC [1985], c. F-4).
  2. Il est à noter que la production d'œufs d'incubation de poules pondeuses d'œufs de consommation n'est pas réglementée à l'échelle pancanadienne.
  3. Les provinces signataires sont la Colombie-Britannique, l'Alberta, la Saskatchewan, le Manitoba, l'Ontario et le Québec.
  4. Les produits visés sont les œufs d'incubation servant à la production de poulets à chair (type chair), de poules pondeuses d'œufs (type ponte) et de dindons de même que la chair des troupeaux reproducteurs. Toutefois, la production d'œufs d'incubation de dindons est exemptée de l'application de ce plan conjoint depuis le 30 novembre 1988 (Régie, décision 4807) en raison de son assujettissement au Plan conjoint des producteurs de volailles du Québec, qui vise la chair des dindons et des reproducteurs.



## 2 LE MARCHÉ DES ŒUFS D'INCUBATION

### 2.1 LES PERSPECTIVES DE MARCHÉ ET LES MISES EN ÉLEVAGE AU QUÉBEC

La production d'œufs d'incubation est à la base des productions de poulets et d'œufs, de sorte que l'évolution de la demande de poussins à chair et de poules pondeuses est étroitement liée aux besoins de ces productions. Les producteurs d'œufs d'incubation et les couvoiriers planifient la production et les mises en incubation afin de répondre à la demande.

Pour les œufs d'incubation de type chair, en vertu du système de gestion de l'offre, les POIC déterminent le contingent canadien selon les mécanismes prévus à l'EFPP et le répartissent sous forme d'allocation accordée aux provinces. Afin de respecter son allocation provinciale, les POIQ déterminent ensuite le taux d'utilisation du contingent que chaque producteur doit respecter. Ces éléments sont traités en détail au chapitre 3.

Les œufs d'incubation de type ponte ne sont pas visés par le système de gestion de l'offre, mais demeurent assujettis au Plan conjoint. Les POIQ déterminent ainsi les besoins en concertation avec les intervenants du secteur de la production d'œufs de consommation.

Les mises en élevage de poussins reflètent l'évolution des besoins du marché du poulet, lesquels ont été moins élevés de 2016 à 2020 qu'au cours de la période quinquennale précédente (Tableau 1).

**Tableau 1. Mises en élevage de poussins au Québec, de 2016 à 2020**

Années	Pour la production de :			
	Poulets à chair		Œufs	
	Milliers	Variation annuelle	Milliers	Variation annuelle
2016	193 316	2,8 %	6 412	12,8 %
2017	200 999	4,0 %	6 780	5,7 %
2018	204 324	1,7 %	6 867	1,3 %
2019	208 364	2,0 %	7 375	7,4 %
2020	200 757	-3,7 %	8 041	9,0 %
Variation				
2011-2015	9,1 %		17,8 %	
2016-2020	3,8 %		25,4 %	

Source : Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC), *Revue sur les couvoirs*, rapport 103; compilation du MAPAQ.

Les données complètes pour les années 2011 à 2020 (tableau 7 de l'annexe du chapitre 2) montrent une variation annuelle relativement stable, soit une augmentation de près de 2 à 3 %, pour la production de poulets à chair, à l'exception des années 2013 (0,9 %), 2017 (4 %) et 2020 (-3,7 %). Ces différences de variation s'expliquent par des mesures<sup>5</sup> ou des pratiques<sup>6</sup> affectant les signaux du marché et générant des allocations de production plus basses ou un rattrapage visant à répondre aux besoins domestiques de la production de poulets. En outre, cette production a été fortement affectée, au printemps 2020, par le début de la pandémie de COVID-19.

Les besoins du secteur des œufs de consommation ont connu des variations annuelles plus importantes qu'en ce qui concerne les poulets à chair. Ces variations s'expliquent par une augmentation de la production visant à répondre aux besoins du marché des œufs de consommation et les périodes de renouvellement des troupeaux de pondeuses différentes d'une année à l'autre.

5. Il était possible, jusqu'au 1<sup>er</sup> juin 2014, d'importer des produits marinés, dans le cadre du Programme d'importation pour réexportation, pour lesquels il était difficile de s'assurer de la réexportation et dont une certaine quantité demeurait au Canada.
6. Certaines pratiques ont permis, jusqu'en 2016, d'importer des quantités importantes de poulets identifiés comme de la volaille de réforme au détriment de la production domestique de poulets.

## 2.2 LE CIRCUIT D'APPROVISIONNEMENT

Le circuit d'approvisionnement des œufs d'incubation présente les échanges d'œufs, en valeur monétaire, entre les principaux intervenants de la filière que sont les producteurs et les couvoirs. Il met aussi en évidence le commerce avec les entreprises des autres provinces ou pays. La figure suivante illustre la distribution, en valeur monétaire, du circuit d'approvisionnement des œufs d'incubation et de poussins de type chair au Québec en 2020. Ce circuit est présenté à titre indicatif, car certaines données (prix ou quantités ayant servi aux calculs) sont des estimations.

**Figure 1. Approvisionnements et ventes d'œufs d'incubation et de poussins de type chair au Québec en 2020, en milliers d'œufs et en milliers de dollars canadiens**

			Production d'œufs d'incubation					
			Quantité (en milliers d'œufs)	Valeurs (en milliers de dollars)				
			210 344	100 268				
Importations	45 104	17 925				Exportations	51	20
Internationales	42 485	16 392				Internationales	-	-
Interprovinciales	2 619	1 533				Interprovinciales	51	20
			Production de poussins					
			Quantité (en milliers d'œufs)	Valeurs (en milliers de dollars)				
			255 398	-				
Importations	5 304	9 723	œufs mis en incubation	43 267	-	Exportations	15 304	12 950
Internationales	5 190	9 629	œufs non éclos	-	-	Internationales	3	8
Interprovinciales	114	94	Poussins produits	212 131	-	Interprovinciales	15 301	12 942
			Poussins invendus	1 374	-			
			Poussins vendus	210 756	178 265			
			Placement de poussins au Québec					
			Quantité (en milliers d'œufs)	Valeurs (en milliers de dollars)				
			200 757	175 038				

Sources : AAC, *Revue sur les couvoirs*, rapports 103, 109, 116 et 117; POIC; compilation du MAPAQ.

En 2020, la production totale d'œufs d'incubation au Québec a généré des recettes de l'ordre de 100 millions de dollars. Outre les œufs reçus des producteurs du Québec, les couvoirs se sont approvisionnés sur les marchés extérieurs. Ces importations proviennent principalement de l'international (94 %) pour une valeur totale de 45,1 millions de dollars en 2020.

La production de poussins dans les couvoirs à partir des œufs du Québec et des œufs importés a généré des recettes de 178 millions de dollars. Compte tenu des importations et des exportations de poussins, la vente ou le placement de poussins au Québec a généré un total de 175 millions de dollars. Le Québec exporte ainsi plus de poussins qu'il n'importe. Les ventes extérieures sont principalement destinées au marché interprovincial (76 % en Ontario et 24 % dans les provinces de l'Atlantique).

Le circuit d'approvisionnement, en volume, du secteur des œufs d'incubation de type ponte pour l'année 2020 est présenté en annexe (figure 2).

## 2.3 LES ÉCHANGES COMMERCIAUX

### 2.3.1 Le commerce interprovincial du Québec

#### *Le commerce interprovincial d'œufs et de poussins de type chair*

De 2016 à 2020, les achats d'œufs d'incubation de type chair provenant d'autres provinces sont demeurés stables et ont été supérieurs à 2 millions d'œufs annuellement (Tableau 2). Ces achats proviennent exclusivement des provinces atlantiques en raison d'ententes liant les POIQ à deux couvoiriers et à deux producteurs du Nouveau-Brunswick. Les œufs produits par ces producteurs sont expédiés au Québec pour y être incubés et les poussins issus de ces œufs sont ensuite retournés dans cette province. Ces achats d'œufs ont représenté un peu plus de 1 % de la production du Québec (voir le tableau 10 en annexe).

**Tableau 2. Commerce interprovincial d'œufs et de poussins de type chair au Québec, de 2016 à 2020, en milliers**

Années	Œufs d'incubation de type chair			Poussins de type chair		
	Achats <sup>1</sup>	Ventes <sup>2</sup>	Solde	Achats	Ventes	Solde
2016	2 229	99	(2 130)	-90	14 901	14 811
2017	2 749	100	(2 648)	31	16 583	16 552
2018	2 719	119	(2 599)	71	15 445	15 374
2019	2 161	111	(2 049)	56	15 775	15 719
2020	2 619	51	(2 569)	114	15 301	15 187

1. Pour ce tableau et les autres concernant le commerce interprovincial, la notion d'achat équivaut aux importations interprovinciales.
2. Pour ce tableau et les autres concernant le commerce interprovincial, la notion de vente équivaut aux exportations interprovinciales.

Source : AAC, *Revue sur les couvoirs*, rapport 109; compilation du MAPAQ.

En ce qui concerne les transactions de poussins, les ventes sont demeurées relativement stables au cours des dernières années, variant entre 14,9 et 16,5 millions de poussins. Ceux-ci sont vendus à des producteurs de poulets de l'Est de l'Ontario dans une proportion de 80 % et au Nouveau-Brunswick dans une proportion de 20 %, en raison des ententes évoquées précédemment. Ces ventes ont représenté de 7,6 à 8,3 % des placements de poussins réalisés par les couvoirs du Québec (voir le tableau 10 en annexe).

Enfin, les échanges interprovinciaux pour les ventes d'œufs d'incubation et les achats de poussins de type chair ont été inférieurs à 120 000 œufs ou poussins.

#### *Le commerce interprovincial d'œufs et de poussins de type ponte*

Les achats d'œufs d'incubation de type ponte présentent une diminution constante depuis 2016 et se situaient à 125 000 œufs en 2020. Plus de 80 % des ventes, plus importantes qu'auparavant à l'exception des années 2017 et 2018, ont été réalisées en Ontario et représentent près de 20 % des œufs produits au Québec.

Les ventes tout comme les achats de poussins résultent de la restructuration des activités d'incubation de Sollio au Québec et en Ontario. Ainsi, des œufs produits au Québec y reviennent sous forme de poussins après avoir été incubés en Ontario. Les achats de poussins sont effectués en Ontario dans une proportion de 90 % et représentent de 10 à 20 % des poussins mis en élevage pour la production d'œufs (voir le tableau 11 en annexe).

**Tableau 3. Commerce interprovincial d'œufs et de poussins de type ponte au Québec, de 2016 à 2020, en milliers**

Années	Œufs d'incubation de type ponte			Poussins de type ponte		
	Achats	Ventes	Solde	Achats	Ventes	Solde
2016	1 012	2 977	1 964	1 871	1 340	(531)
2017	614	785	171	1 778	1 168	(610)
2018	623	0	(623)	1 804	979	(825)
2019	469	3 294	2 825	2 112	1 083	(1 029)
2020	125	4 620	4 495	2 309	864	(1 445)

Source : AAC, *Revue sur les couvoirs*, rapport 109; compilation du MAPAQ.

### 2.3.2 Le commerce international du Québec et du Canada

#### *Les accords commerciaux*

Les engagements pris par le gouvernement fédéral dans le cadre de l'Accord entre le gouvernement des États-Unis d'Amérique et le gouvernement du Canada sur les importations d'œufs d'incubation de poulet à chair et de poussins (accord bilatéral) et de l'Accord sur l'agriculture de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) déterminent les niveaux d'importation pour les œufs d'incubation et les poussins de type chair.

En vertu de l'accord bilatéral conclu avec les États-Unis, en vigueur depuis 1990, le Canada a consenti un niveau d'accès aux importations d'œufs et de poussins de type chair équivalant à 21,1 % de la production intérieure canadienne prévue pour l'année. En 2020, le niveau d'accès s'élevait à 165,1 millions d'équivalents-œufs.

En 1995, à la suite de la signature de l'Accord sur l'agriculture, le Canada a opté pour un système de contingents tarifaires. Ainsi, un contingent a été établi pour l'importation d'œufs et de poussins de type chair. Des droits de douane faibles (1,51 cent par douzaine d'œufs ou 0,86 cent par poussin) ou nuls pour certains accords bilatéraux, comme celui conclu avec les États-Unis, sont appliqués pour les volumes importés à l'intérieur de ce contingent. Il est possible d'importer des volumes excédentaires, mais ceux-ci sont alors soumis à un tarif beaucoup plus élevé, soit de 238 %. Le niveau d'accès à l'intérieur du contingent tarifaire à faible taux concédé par le Canada en vertu de l'accord de l'OMC correspond à 95,4 millions d'équivalents-œufs.

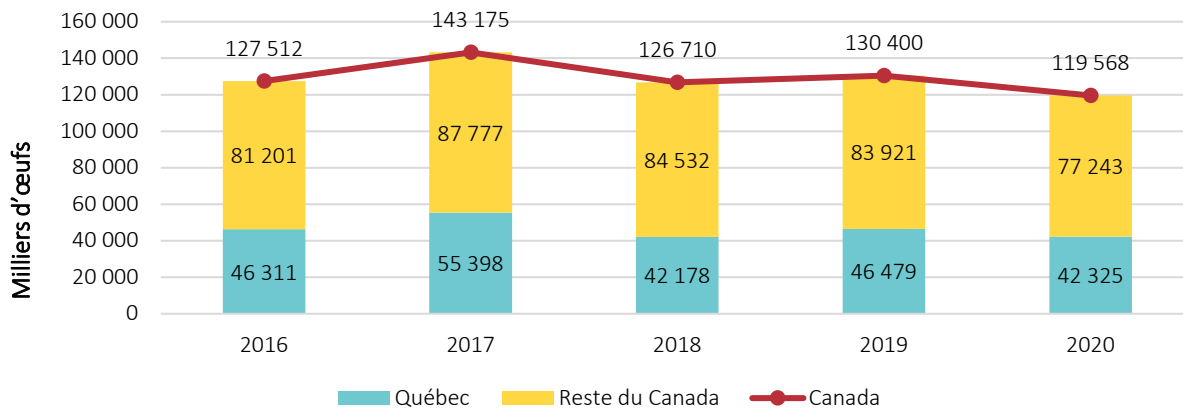
En pratique, le niveau d'accès aux importations consenti par le Canada correspond à la plus élevée de ces concessions, soit à celle établie en vertu de l'accord bilatéral avec les États-Unis. Les importations sont relativement stables.

La conclusion du Partenariat transpacifique global et progressiste (PTPGP) par le gouvernement fédéral a introduit des contingents d'importation additionnels pour les œufs d'incubation de poulets à chair. Ces contingents seront mis en œuvre en six tranches égales de 166 667 douzaines ou de 2 millions d'œufs (en équivalents-œufs) pour atteindre 1 million de douzaines en 2023, soit la sixième année de l'entrée en vigueur du PTPGP. Une indexation de 1 % par année aura lieu pour les 13 années suivantes, ce qui représentera 1 138 093 douzaines à l'échelle pancanadienne. À compter de la dix-neuvième année de mise en œuvre du PTPGP, la quantité sera maintenue à 1 138 093 équivalents-douzaines d'œufs par année. Par ailleurs, le secteur encaissera les pertes de revenu liées à la réduction de la production de poulets au Canada découlant des contingents d'importation additionnels consentis, qui sont évalués à 26 745 tonnes à partir de la dix-neuvième année de mise en œuvre du PTPGP. À l'heure actuelle, aucun contingent tarifaire n'est établi en vertu du PTPGP pour l'importation d'œufs d'incubation de poussins à chair.

#### *Le commerce d'œufs d'incubation et de poussins de poulets à chair*

Chaque année, les volumes des importations sont calculés en fonction de la production canadienne prévue selon les besoins anticipés pour la production de poulets. Les estimations sont réalisées près d'un an avant la mise en production d'œufs d'incubation, ce qui peut expliquer les variations d'une année à l'autre pour les importations.

**Graphique 1. Importations d'œufs d'incubation de type chair pour le Québec, le reste du Canada et le Canada, de 2016 à 2020**



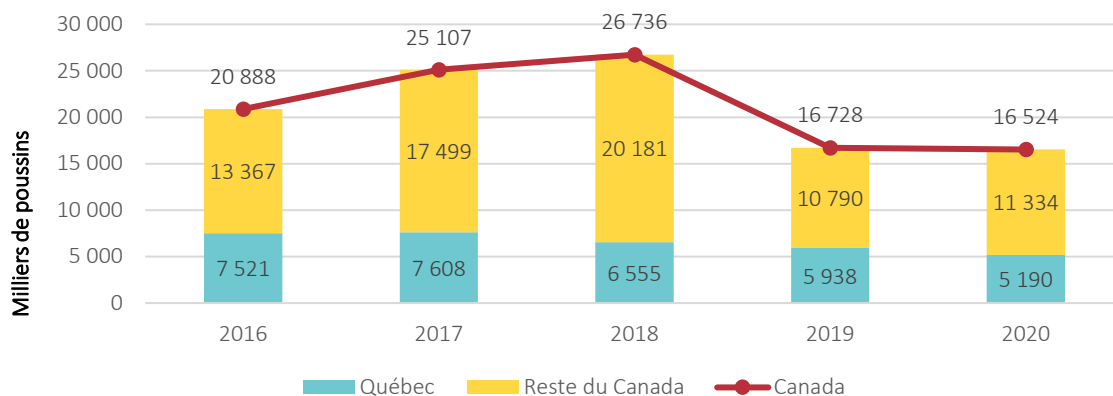
Source : AAC, *Revue sur les couvoirs*, rapports 116 et 117; compilation du MAPAQ.

De 2016 à 2020, les importations québécoises d'œufs d'incubation de poulets à chair ont représenté de 33,3 à 38,7 % des importations canadiennes (voir le tableau 12 en annexe). De 2016 à 2020, les valeurs annuelles des importations canadiennes et québécoises ont respectivement varié entre 43,9 et 50,0 millions de dollars ainsi qu'entre 15,2 et 19,2 millions de dollars<sup>7</sup>.

Les exportations québécoises et canadiennes d'œufs d'incubation sont relativement faibles, voire presque nulles, à l'exception des années 2018 et 2019, où les exportations canadiennes se sont élevées à plus de 2 millions d'œufs et provenaient essentiellement du Québec (voir les données détaillées au tableau 12 en annexe). Ces exportations étaient destinées presque exclusivement à l'État de la Pennsylvanie aux États-Unis, puisqu'elles desservait à ce moment un segment de ce marché.

Les importations de poussins de type chair du Québec connaissent une légère diminution depuis 2016. Elles sont passées de 7,5 à près de 5,2 millions de poussins en 2020. Des fluctuations plus importantes sont observées pour les importations du reste du Canada, alors que des épisodes de maladies au Québec et l'incendie d'un poulailler en Saskatchewan peuvent expliquer un recours accru aux importations de poussins.

**Graphique 2. Importations de poussins de type chair pour le Québec, le reste du Canada et le Canada, de 2016 à 2020**



Source : AAC, *Revue sur les couvoirs*, rapports 116 et 117; compilation du MAPAQ.

7. L'estimation est réalisée à partir des volumes totaux d'œufs compilés par Agriculture et Agroalimentaire Canada ainsi que des prix moyens obtenus par Statistique Canada.

### *Le commerce d'œufs d'incubation et de poussins de poules pondeuses*

La tendance observée dans le précédent portrait-diagnostic sur le sujet (2015) quant au faible niveau des activités québécoises d'importation et d'exportation d'œufs d'incubation et de poussins de type ponte s'est poursuivie (voir les données détaillées aux tableau 14 et tableau 15 en annexe).

À l'échelle pancanadienne, les exportations sont toujours supérieures aux importations, tant pour les œufs d'incubation que pour les poussins de type ponte, à l'exception de 2017, où les importations ont été d'un peu plus d'un million d'œufs et légèrement supérieures aux exportations. Les données détaillées présentées en annexe (Tableau 14 et tableau 15) montrent une grande variabilité pour les importations et les exportations d'œufs contre des exportations de poussins plutôt stables.

#### **LES CONSTATS**

- *Concernant le commerce interprovincial d'œufs et de poussins de type chair, les achats d'œufs et les ventes de poussins sont demeurés stables de 2016 à 2020.*
- *En ce qui concerne le commerce interprovincial d'œufs et de poussins de type ponte, les ventes interprovinciales d'œufs d'incubation de type ponte sont plus importantes que les achats, alors que le contraire est observé pour les poussins de type ponte.*
- *Les importations québécoises et canadiennes d'œufs d'incubation et de poussins de poulets à chair sont plus importantes que les exportations pour la période de 2016 à 2020.*
- *La diminution des importations de poussins de type chair à partir de 2018 résulte de plusieurs années d'efforts visant à accroître les capacités de production afin de produire pleinement les allocations émises.*
- *Le Québec est peu actif tant pour les importations que pour les exportations d'œufs d'incubation et de poussins de type ponte, alors qu'à l'échelle pancanadienne le solde commercial est positif.*

## 3 LA PRODUCTION

### 3.1 LES CONTINGENTS DE PRODUCTION

#### 3.1.1 Le mécanisme d'établissement des contingents<sup>8</sup>

Les POIC déterminent le contingent canadien de production d'œufs d'incubation de poulets à chair nécessaire pour approvisionner le marché canadien pendant un an et accordent des allocations à chaque office provincial. La répartition de ce contingent entre les provinces est calculée à l'aide d'une formule qui tient compte des parts de marché des provinces pour la production de poulets de même que du rapport chair-œuf et des importations découlant des accès concédés en vertu des accords commerciaux. Les POIQ répartissent ensuite cette allocation entre les producteurs.

En raison du temps nécessaire à la planification de la production, le contingent canadien est d'abord établi de façon préliminaire en mars de l'année précédant l'année de production. Il est ensuite révisé à quatre reprises avant d'être fixé définitivement au mois de juillet de l'année de production.

#### 3.1.2 L'allocation par province du contingent canadien des œufs d'incubation de poulets à chair

De 2016 à 2020, la croissance annuelle moyenne du contingent canadien des œufs d'incubation de poulets à chair s'est élevée à 1,6 %, portant le contingent global de 735 millions d'œufs en 2016 à plus de 782 millions en 2020 (tableau 4). La croissance annuelle moyenne à l'échelle pancanadienne était de 1 % pour la période précédente, soit celle de 2011 à 2015 (voir le tableau 16 en annexe du chapitre 3). Pour le Québec, la croissance observée de 2016 à 2021 (0,7 %) est inférieure à celle constatée de 2011 à 2015 (1,3 %). Les fluctuations des contingents s'expliquent notamment par les besoins associés à la production de poulets et les caractéristiques de la production (taux d'éclosion, poids d'abattage et viabilité des poussins).

**Tableau 4. Contingent d'œufs d'incubation de poulets à chair pour le Canada et les provinces canadiennes, de 2016 à 2020, en milliers**

Année	Colombie-Britannique	Alberta	Saskatchewan	Manitoba	Ontario	Québec	Nouvelle-Écosse	Provinces atlantiques	Canada
2016	112 647	74 447	31 349	35 136	227 048	195 027	25 064	34 321	735 039
2017	115 701	78 704	32 287	35 855	239 299	204 841	26 279	32 244	765 210
2018	123 816	82 643	32 958	37 218	251 932	207 022	26 248	32 128	793 966
2019	122 453	85 518	33 017	37 354	256 936	209 237	26 586	33 881	804 983
2020	121 171	81 943	32 299	37 087	251 783	200 386	25 898	31 913	782 481
<i>Croissance annuelle moyenne</i>	1,8 %	2,4 %	0,7 %	1,4 %	2,6 %	0,7 %	0,8 %	-1,8 %	1,6 %

Source : POIC; compilation du MAPAQ.

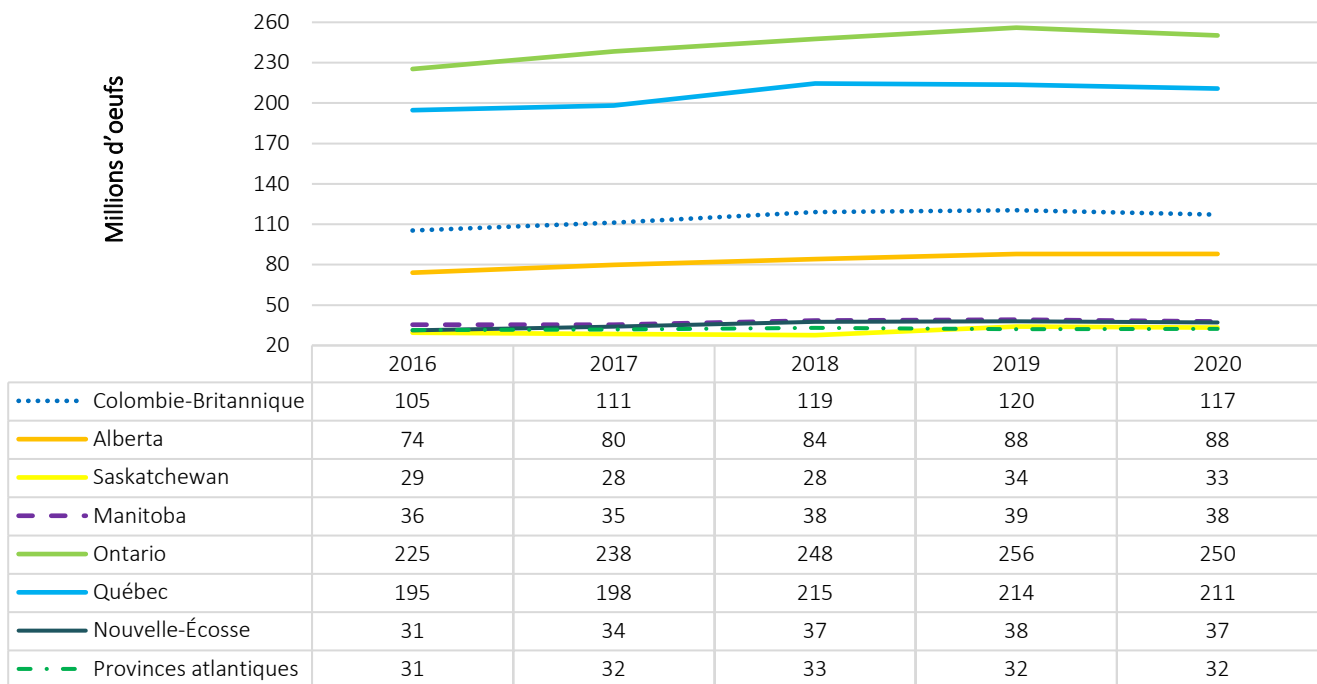
L'Ontario, soit la province présentant la plus forte croissance annuelle moyenne (2,6 %) pour la production d'œufs d'incubation de poulets à chair, demeure la principale province productrice avec un contingent de 251,7 millions d'œufs en 2020, ce qui représente 32,2 % du total pancanadien (voir le tableau 17 en annexe du chapitre 3). Le Québec est toujours la seconde province productrice en importance avec une allocation de 200,3 millions d'œufs en 2020 et une part de production qui a diminué, passant de 26,5 % en 2016 à 25,6 % en 2020.

8. L'établissement de contingents concerne la production d'œufs d'incubation de type chair. La production d'œufs d'incubation de type ponte n'est pas réglementée à l'échelle pancanadienne.

## 3.2 LA PRODUCTION CANADIENNE D'ŒUFS D'INCUBATION DE POULETS À CHAIR

De 2016 à 2020, la production canadienne d'œufs d'incubation de poulets à chair a connu une croissance annuelle moyenne de 2,6 %, passant de 727 à plus de 806 millions d'œufs. La croissance observée au Canada au cours de cette période s'est élevée à 10,8 % contre 8,2 % pour le Québec. La croissance annuelle moyenne du Québec (2,0 %) est inférieure à celle du Canada, alors que celle de l'Ontario est légèrement supérieure (2,7 %). Pour la période de 2011 à 2015, la croissance annuelle moyenne du Québec (2,3 %) est légèrement supérieure à celle de l'Ontario (2,2 %) et à celle de l'ensemble canadien (2,1 %). Les données détaillées de production par province sont présentées au tableau 18 en annexe.

**Graphique 3. Production d'œufs d'incubation de type chair dans les provinces canadiennes, de 2016 à 2020**



Source : POIC; compilation du MAPAQ.

De 2016 à 2020, outre l'Ontario, l'Alberta (4,4 %), la Nouvelle-Écosse (4,4 %), la Saskatchewan (3,1 %) et la Colombie-Britannique (2,7 %) ont connu des taux de croissance annuels moyens supérieurs à la moyenne pancanadienne.

Les parts de production des provinces ont peu fluctué au cours de la période de 2016 à 2020, celles du Québec ayant varié de 26,8 % et de 26,1 % (voir le tableau 19 en annexe). La Colombie-Britannique et l'Ontario ont vu leurs parts de début et de fin inchangées, soit respectivement 14,5 % et 31,0 %, tandis que celle de l'Alberta a augmenté, passant de 10,2 à 10,9 %.

Le tableau 20 en annexe présente le rapport entre la production d'œufs d'incubation de poulets à chair et l'allocation accordée aux provinces. Celles-ci peuvent recourir à la location interprovinciale de quotas pour éviter de connaître une surproduction (+101 %) et, ainsi, de devoir payer des pénalités aux autres provinces (voir le détail à la section 3.3.1, qui porte sur le rapport entre la production d'œufs d'incubation de type chair et le contingentement).

### 3.2.1 Le nombre de producteurs

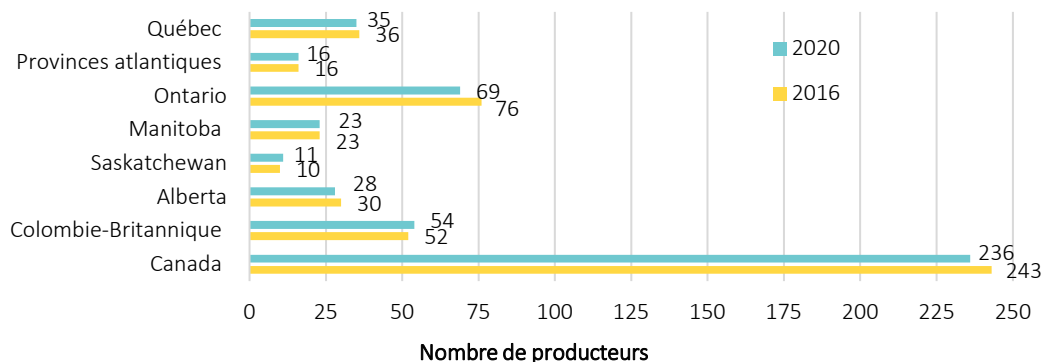
De 2016 à 2020, le nombre de producteurs d'œufs d'incubation de poulets à chair au Canada a diminué de 2,9 %, passant de 243 à 236, ce qui équivaut à une perte nette de 7 producteurs. L'Ontario a enregistré le plus grand recul pour ce qui est du nombre de producteurs (-7), suivi de l'Alberta (-2) et du Québec (-1). Par contre, le nombre de producteurs s'est



maintenu au Manitoba et dans les provinces atlantiques, et il a augmenté en Saskatchewan et en Colombie-Britannique de 1 et de 2 producteurs respectivement.

Depuis 2011, une diminution de 4,8 % est observée au Canada pour le nombre de producteurs, qui s'élevait alors à 248. Au Québec, le nombre de producteurs s'établissait à 40 en 2011 et a connu une baisse de 12,5 % de 2011 à 2020.

**Graphique 4. Nombre de producteurs d'œufs d'incubation de type chair au Canada pour 2016 et 2020**

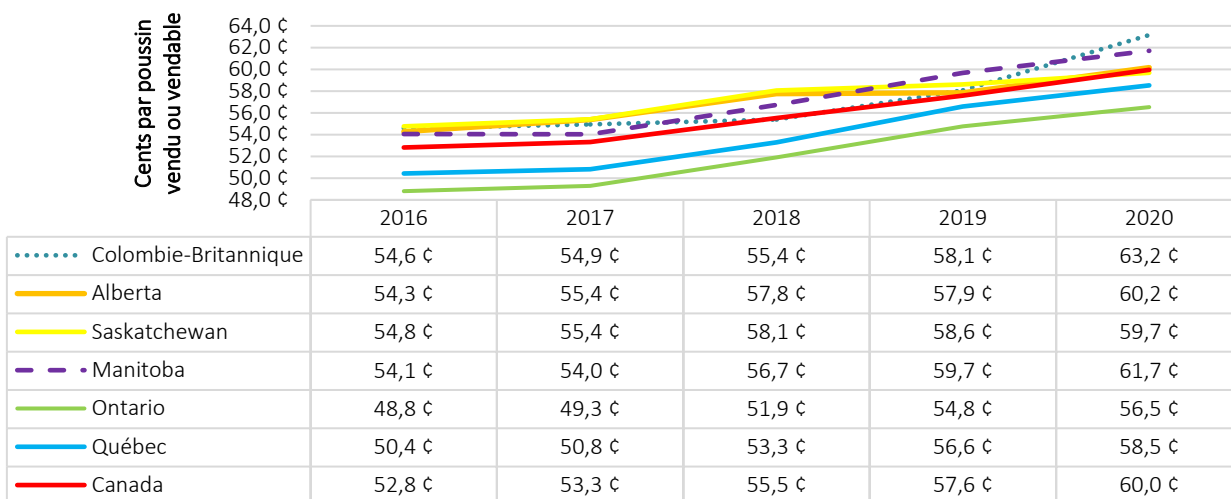


Source : POIC; compilation du MAPAQ.

### 3.2.2 Les prix payés aux producteurs

Les prix moyens payés aux producteurs signataires de l'EFPP ont varié entre 52,8 cents par œuf en 2016 et 60,0 cents par œuf en 2020, avec une croissance des prix de 13,5 % pour cette période. La croissance des prix de 2016 à 2020 a été plus forte au Québec (16,1 %), en Ontario (15,8 %) et en Colombie-Britannique (15,7 %) en raison d'une hausse des coûts de production principalement liée à l'augmentation des coûts d'alimentation des troupeaux. À titre comparatif, notons que la croissance de ces prix au Canada de 2011 à 2015 (3,3 %) a été plus faible que les hausses observées au Québec (3,6 %), en Ontario (3,3 %) et en Colombie-Britannique (2,1 %).

**Graphique 5. Prix payés aux producteurs d'œufs d'incubation de type chair dans les provinces signataires de l'Entente fédérale-provinciale sur les œufs d'incubation de poulet à chair, de 2016 à 2020**



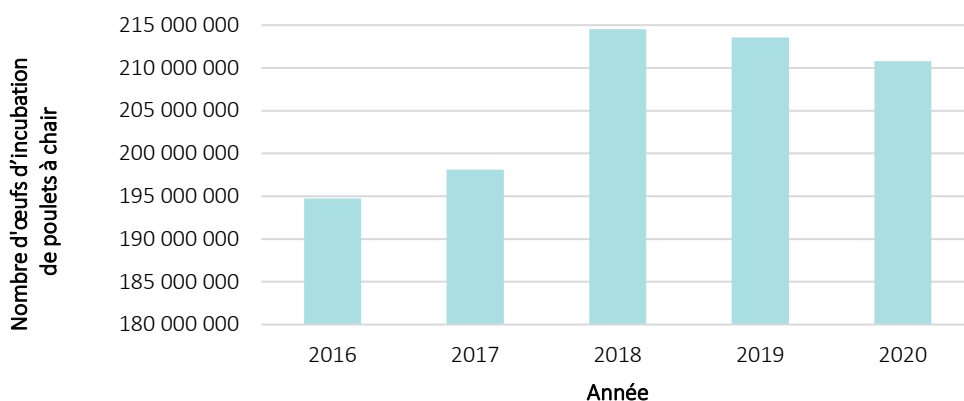
Source : POIC; compilation du MAPAQ.

De 2016 à 2020, le prix moyen payé aux producteurs du Québec a été de 53,9 cents comparativement à 52,3 cents en Ontario, à 57,2 cents au Manitoba, à 57,3 cents en Saskatchewan, à 57,1 cents en Alberta et à 57,2 cents en Colombie-Britannique<sup>9</sup>.

### 3.3 LA PRODUCTION QUÉBÉCOISE D'ŒUFS D'INCUBATION DE POULET À CHAIR

De 2016 à 2020, la production québécoise d'œufs d'incubation de type chair est passée de 194,7 à 210,7 millions d'œufs. Pour cette période, on observe une croissance de 8,2 % contre 9,5 % pour la période de 2011 à 2015. Cette croissance légèrement plus faible est principalement due à une sous-production attribuable à une baisse de performance des troupeaux, à des capacités de production insuffisantes, à des maladies (*Mycoplasma gallisepticum*) et à des incendies de poulaillers (notamment en 2016 et en 2017). À cela se sont ajoutées, en 2020, des fluctuations du marché pour les produits de poulets en raison de la pandémie de COVID-19.

**Graphique 6. Production d'œufs d'incubation de poulets à chair au Québec, de 2016 à 2020**



Source : POIC; compilation du MAPAQ.

#### 3.3.1 Le rapport entre la production d'œufs d'incubation de type chair et le contingentement

Afin de respecter l'allocation consentie par les POIC pour la production d'œufs d'incubation de type chair, les POIQ déterminent annuellement le taux d'utilisation du contingent pour les producteurs, soit la production réelle.

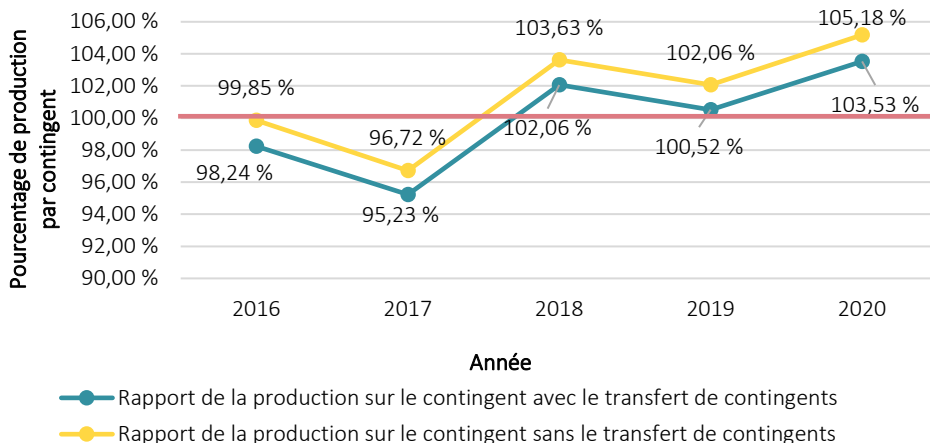
En 2015, une entente est intervenue entre les producteurs et les couvoiriers du Québec et de l'Ontario pour le marché des poussins de l'Est de l'Ontario, desservi par les couvoiriers québécois. Entrée en vigueur en 2016 pour une période de cinq ans, cette entente prévoit notamment un transfert de contingent annuel de 3,2 millions d'œufs de l'allocation accordée à l'Ontario vers le Québec.

De plus, les POIC ont complété le processus, amorcé en 2016, de modification des dommages-intérêts en cas de surproduction dans les provinces. Ainsi, depuis 2017, la marge de surproduction permise pour une province sans que des pénalités soient imposées est fixée à 1 % de l'allocation provinciale, sauf pour le Québec et l'Ontario, où la marge a été établie à 1 million d'œufs. À cette mesure s'est ajouté, en 2018, un outil à la disposition des POIC, soit la possibilité de voter une marge de contingence de 1 % sous réserve d'une approbation par les administrateurs.

Même si le Québec a connu une surproduction en 2018, en 2019 et en 2020, les POIQ n'ont pas eu à payer de pénalités pour 2018 et 2020 grâce à l'utilisation de ces outils et en raison des circonstances exceptionnelles liées à la pandémie de COVID-19.

9. Certains écarts de prix peuvent s'expliquer par les bases de paiement (poussins vendus ou vendables). Les poussins vendables sont ceux qui sont aptes à être mis en marché. Dans le cas des poussins vendus, il s'agit du nombre de poussins vendables moins 2 %, pour tenir compte des mortalités enregistrées en début d'élevage.

**Graphique 7. Rapport entre la production d’œufs d’incubation de type chair et le contingent, de 2016 à 2020**



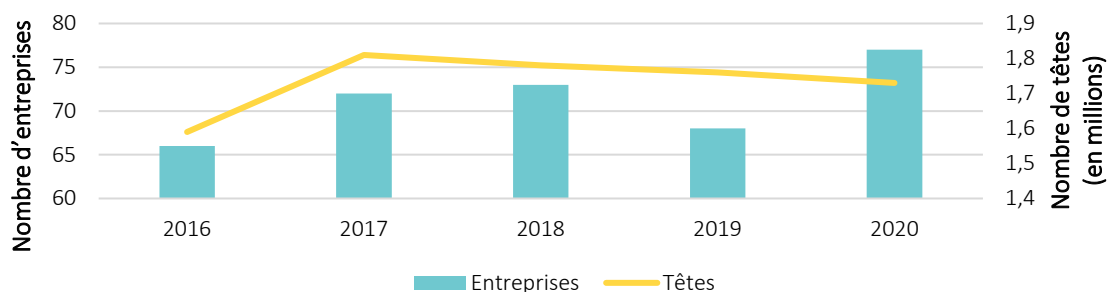
Source : POIC; compilation du MAPAQ.

### 3.3.2 Le portrait des entreprises de production d’œufs d’incubation de type chair au Québec

Le nombre de détenteurs de quotas d’œufs d’incubation de type chair au Québec est passé de 36 à 35 de 2016 à 2020. S’ajoutent les entreprises de production ayant bénéficié du Programme pour l’établissement de nouveaux producteurs des POIQ, ce qui a porté le nombre d’entreprises de production en 2020 à 38.

Au cours de la période de 2016 à 2020, le nombre d’entreprises élevant des poules pour produire des œufs d’incubation au Québec a augmenté de 16,7 %, passant de 66 à 77<sup>10</sup>. Le nombre de têtes a connu également une hausse, mais de moindre ampleur (8,8 %), puisqu’il est passé de 1,6 million en 2016 à 1,7 million en 2020. Le nombre moyen de têtes par entreprise a donc diminué de 2016 à 2020. Ainsi, en 2016, une exploitation élevait en moyenne près de 24 090 poules contre 22 468 en 2020, ce qui représente une diminution de 6,7 %.

**Graphique 8. Évolution du nombre d’entreprises produisant des poules pour œufs d’incubation et du nombre de têtes au Québec, de 2016 à 2020**



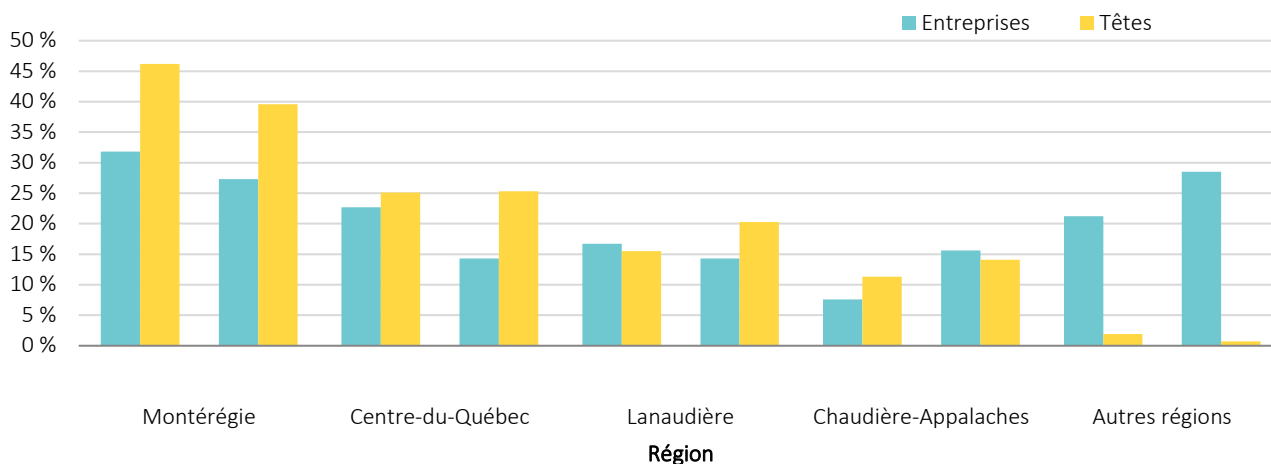
Source : Fiche d’enregistrement des exploitations agricoles du MAPAQ; compilation du MAPAQ.

La production d’œufs d’incubation est concentrée dans les régions de la Montérégie et du Centre-du-Québec, où respectivement 27,3 % et 14,3 % des entreprises étaient situées en 2020 avec des parts du nombre de têtes de 39,6 % et des 25,3 %. Par ailleurs, c’est dans la région du Centre-du-Québec que le nombre d’entreprises a le plus diminué au

10. Cette section étant réalisée à partir de la Fiche d’enregistrement des exploitations agricoles du MAPAQ, il n’est pas possible de distinguer les entreprises de production d’œufs d’incubation de type chair de celles qui produisent des œufs de type ponte. Par ailleurs, un détenteur de quota peut avoir plus d’un site d’exploitation. Enfin, on trouve également inscrites des exploitations ayant déclaré moins de 100 poules de la sous-espèce *Gallus gallus domesticus* pour incubation, dont le nombre varie en fait entre une vingtaine et une trentaine selon les années.

cours de la période à l'étude (-26,7 %), alors qu'une importante progression du nombre de poules élevées a été observée. Les exploitations de cette région ont affiché le plus haut rendement pour les poules élevées, soit 39 782 en 2020, alors que la moyenne se situe à 22 468 têtes.

**Graphique 9. Évolution du nombre d'entreprises produisant des poules pour œufs d'incubation et du nombre de têtes au Québec, par région, pour 2016 et 2020**



Source : Fiche d'enregistrement des exploitations agricoles du MAPAQ; compilation du MAPAQ.

### La relève et l'accès aux quotas

L'accès à la production peut s'avérer difficile en raison des coûts élevés et de la disponibilité limitée des quotas. Le Programme pour l'établissement de nouveaux producteurs (PENP), mis en place en 2008, a permis d'accorder des prêts de contingent « à vie » à de nouveaux producteurs non apparentés qui ne sont pas impliqués dans une production sous gestion de l'offre. En 2016, pour la troisième édition du PENP, deux prêts de 900 000 œufs ont pu être consentis en raison de la disponibilité de quotas de la réserve constituée pour ce programme. Celui-ci a été modifié par la suite et un prêt de 1 050 000 œufs a été accordé au bénéficiaire lors de la quatrième édition, tenue en 2019.

De plus, le Système centralisé de vente de quota (SCVQ), dont les modalités ont été approuvées en janvier 2016, a connu une première séance de vente à l'automne de la même année. En réponse à l'offre de vente de quotas qui y avait été déposée, 20 offres d'achat ont permis à 20 producteurs d'acquiescer une part de ces quotas. Depuis, aucune autre offre de vente de quotas n'a été déposée pour la séance annuelle du SCVQ.

### La gestion des risques

En adhérant au Régime d'indemnisation des maladies avicoles du Québec (RIMAQ) et en mettant sur pied le Régime d'indemnisation des producteurs d'œufs d'incubation du Québec (RIPOIQ), les producteurs d'œufs d'incubation disposent maintenant de deux outils de gestion des risques pouvant les soutenir en cas d'éclosion de certaines maladies. Le RIMAQ, en vigueur depuis février 2019, permet d'indemniser ces producteurs pour les coûts et pertes non couverts par les programmes gouvernementaux de gestion des risques découlant d'éclosions de certaines maladies<sup>11</sup>. Depuis janvier 2020, le RIPOIQ permet d'indemniser les producteurs dont les troupeaux sont aux prises avec la maladie *Mycoplasma synoviae* ou pour lesquels la bactérie *Salmonella enteritidis* (SE) a été détectée dans le cadre du programme

11. Le RIMAQ est une assurance collective à la disposition des producteurs de poulets, de dindons, d'œufs de consommation et d'œufs d'incubation ainsi que des fournisseurs du secteur avicole (transformateurs, couvoiriers, fabricants d'aliments pour animaux et classificateurs). Ce régime couvre les maladies suivantes : la laryngotrachéite infectieuse (LTI), la mycoplasmosse à *Mycoplasma gallisepticum*, l'influenza aviaire hautement et faiblement pathogène de souche H5 ou H7, la maladie de Newcastle, la pullorose et la typhose.

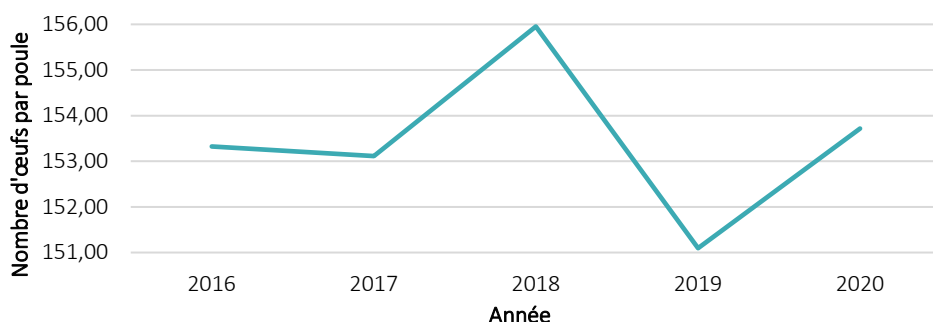
spécifique de dépistage obligatoire de SE mis en place par les POIQ (voir la section 6.2.1). Pour les deux régimes, en 2019 et en 2020, une seule réclamation découlant d'un cas de *Mycoplasma synoviae* a eu lieu.

### 3.3.3 L'indicateur de productivité

Une analyse personnalisée de la productivité des entreprises de production d'œufs de type chair est réalisée par les POIQ et fournie aux producteurs. Cette analyse porte notamment sur le nombre d'œufs mis en incubation par femelle, l'âge moyen des poules à l'abattage et le taux d'éclosion provincial moyen.

En fonction des données publiées par les POIQ, le graphique 10 illustre, pour la période de 2016 à 2020, l'évolution de la productivité des poules au Québec, qui a varié entre 153,32 et 153,72 œufs par poule. Une hausse en 2018 (155,95) suivie d'une baisse en 2019 (151,10) a été observée.

**Graphique 10. Productivité des poules de type chair à 61 semaines au Québec, de 2016 à 2020**



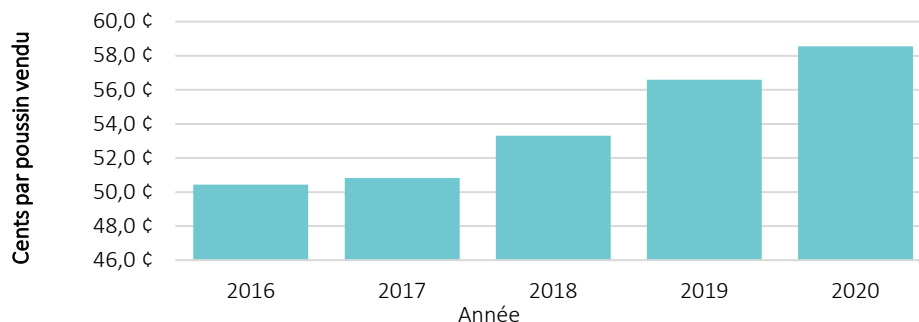
Sources : POIQ, rapports annuels; compilation du MAPAQ.

De 2011 à 2015, la productivité a varié entre 145,60 et 154,19 œufs par poule (voir le graphique 15 en annexe).

### 3.3.4 Les prix payés aux producteurs d'œufs d'incubation de type chair

La concurrence interprovinciale et les conditions du marché sont les critères utilisés au cours des négociations avec les acheteurs (couvoirs) pour établir les prix qui seront payés aux producteurs.

**Graphique 11. Prix payés aux producteurs d'œufs d'incubation de type chair au Québec, de 2016 à 2020**



Source : POIC; compilation du MAPAQ.

De 2016 à 2020, les producteurs québécois<sup>12</sup> ont obtenu un prix supérieur de 1,7 cent par poussin en moyenne à celui payé aux producteurs ontariens, notamment en raison du coût de la vaccination, qui a été assumé par les producteurs québécois, contrairement à leurs homologues ontariens, pour lesquels le coût a été assumé par les couvoiriers.

12. Les producteurs sont payés sur la base du nombre de poussins vendables (aptes à être mis en marché) moins 2 %, afin de tenir compte des mortalités anticipées dans les élevages de poulets à griller.

De plus, de 2016 à 2020, la croissance des prix au Québec s'est élevée jusqu'à 16,1 % contre 15,8 % pour l'Ontario. L'augmentation pour ces deux provinces était de 3,6 % et de 3,3 % respectivement de 2011 à 2015.

### 3.3.5 La salubrité et le bien-être animal

#### La salubrité et la santé publique

*Salmonella enteritidis* est un agent pathogène ayant la capacité de se transmettre par voie verticale. Ainsi, les œufs pondus de poules infectées par SE peuvent causer des toxi-infections alimentaires chez l'humain si des œufs (ou de la viande) contaminés sont consommés insuffisamment cuits. Une politique, assortie d'un règlement, est toujours en cours d'élaboration par l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) pour la prévention et le contrôle de certains pathogènes, dont SE, dans les troupeaux fournisseurs d'œufs aux couvoirs canadiens.

Par ailleurs, les POIQ appliquent, depuis janvier 2020, un protocole de dépistage obligatoire de SE. Comportant des tests effectués dans l'environnement de tous les troupeaux reproducteurs, notamment à 16 semaines (élevage) et à 55 semaines (ponte), ce protocole vise à dépister SE en amont de la chaîne de production de volaille. Si la présence de SE est détectée dans un troupeau, ce dernier sera abattu.

En ce qui concerne la prévention de la résistance aux antibiotiques d'importance en santé humaine, depuis mai 2014, les antibiotiques de catégorie 1 ne sont plus utilisés de manière préventive dans le secteur avicole. En décembre 2015, les POIC ont officialisé cette initiative de l'industrie avicole en rendant obligatoire l'arrêt de l'utilisation de ces antibiotiques de façon préventive avec la mise à jour du Programme canadien de qualité des œufs d'incubation (PCQOI). Le 1<sup>er</sup> janvier 2019 s'est ajouté le retrait des antibiotiques de catégorie 2 utilisés au couvoir (*in ovo*).

#### Le bien-être animal à la ferme

En novembre 2018, les POIC ont adopté la version finale du Programme de soins aux animaux (PSA), mis en œuvre à l'échelle pancanadienne et de façon obligatoire pour les producteurs des provinces membres des POIC et visant à renforcer le bien-être animal. Il repose sur le Code de pratiques pour le soin et la manipulation des œufs d'incubation, des reproducteurs, des poulets et des dindons (2016) du Conseil national pour les soins aux animaux d'élevage. Au Québec, l'implantation du PSA a débuté au printemps 2019 et a permis de délivrer des certificats de conformité aux producteurs à la suite de l'audit de 37 sites cette année-là. Les audits sont réalisés tous les 15 mois en même temps que le PCQOI, instauré au milieu des années 2000.

### 3.3.6 L'environnement et l'acceptabilité sociale

En 2017, les Producteurs de poulet du Canada (PPC) ont amorcé une analyse du cycle de vie de la production de poulets au Canada qui couvre toutes les phases et tous les processus de production de cette filière, de la production d'œufs d'incubation à la transformation de la viande. Les résultats, obtenus en 2018, montrent notamment que l'empreinte carbone du poulet canadien est plus faible que celle des autres viandes (bœuf, porc, agneau), variant de 2,2 à 3,3 kg d'équivalent CO<sub>2</sub> par kilogramme de poulet éviscéré selon les provinces. L'étape de la production d'œufs d'incubation est responsable de 10 % de l'empreinte carbone totale de la production de poulets.

De 2016 à 2020, une dizaine d'entreprises ont bénéficié des programmes Prime-Vert 2013-2018 et Prime-Vert 2018-2023<sup>13</sup> pour l'installation de haies brise-vent et la gestion des eaux usées, dont les eaux de lavage de poulaillers. Les projets en matière d'agroenvironnement ont totalisé une aide financière versée de plus de 126 000 \$.

Les POIQ se sont engagés, avec le Plan de mise en œuvre 2021-2025 du Plan d'agriculture durable 2020-2030, à soutenir l'amélioration de la biodiversité sur les sites d'élevage d'oiseaux reproducteurs et de production d'œufs d'incubation. Pour ce faire, ils souhaitent mettre à la disposition des producteurs une expertise pour l'aménagement de haies brise-

---

13. Il s'agit d'entreprises ayant déclaré qu'elles produisaient des œufs d'incubation dans la Fiche d'enregistrement des exploitations agricoles. Toutefois, des entreprises nouvellement actives en production d'œufs d'incubation qui n'auraient pas mis à jour les informations dans cette fiche pourraient avoir bénéficié de ces programmes, mais être classées sous une autre production avicole, par exemple.

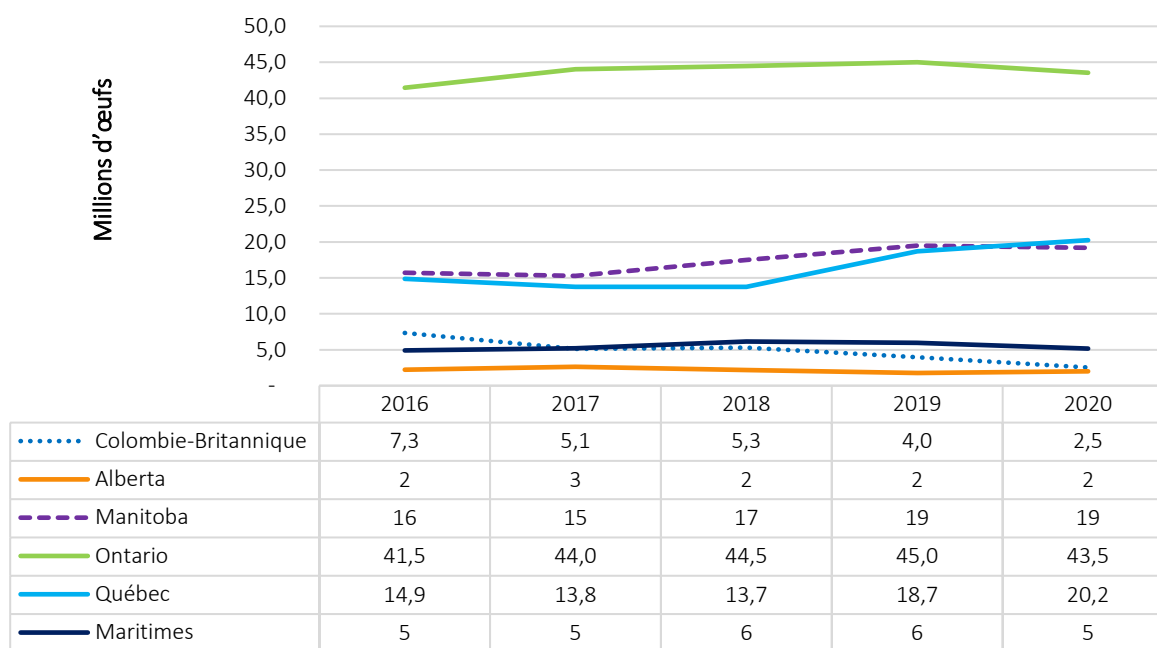
vent favorables à la présence d'espèces bénéfiques par le développement d'outils d'accompagnement (ex. : fiches de vulgarisation, guide d'implantation et liste de ressources).

Il est à noter également que les oiseaux des troupeaux reproducteurs en fin de vie des producteurs d'œufs d'incubation du Québec sont acquis par un abattoir afin d'être transformés en produits de consommation alimentaire. À cet aspect de la production mis en œuvre depuis les premières années du Plan conjoint<sup>14</sup> s'ajoute une initiative mise en place en collaboration avec la Fédération des producteurs d'œufs du Québec<sup>15</sup> afin de gérer les œufs inaptes à l'incubation et ceux de surplus pour la fabrication de vaccins, et de les utiliser pour la production d'œufs transformés.

### 3.4 LA PRODUCTION D'ŒUFS D'INCUBATION DE TYPE PONTE AU QUÉBEC ET AU CANADA

La production canadienne d'œufs d'incubation de type ponte a crû de 7,1 % de 2016 à 2020, passant de 86,5 à 92,6 millions d'œufs.

**Graphique 12. Production d'œufs d'incubation de type ponte dans les provinces canadiennes, de 2016 à 2020, en millions**



Source : AAC, *Revue sur les couvoirs*, rapports 103, 109, 116 et 117; compilation du MAPAQ.

Au cours de la même période, la part de production du Québec (voir le tableau 22 en annexe) est passée de 17,2 à 21,9 %. La part de l'Ontario est demeurée relativement stable autour de 47 % (43,5 millions d'œufs en 2020), alors que celle de la Colombie-Britannique a chuté, passant de 8,5 à 2,7 % (2,5 millions d'œufs en 2020). En 2020, le Québec et l'Ontario étaient responsables de 68,9 % de la production canadienne.

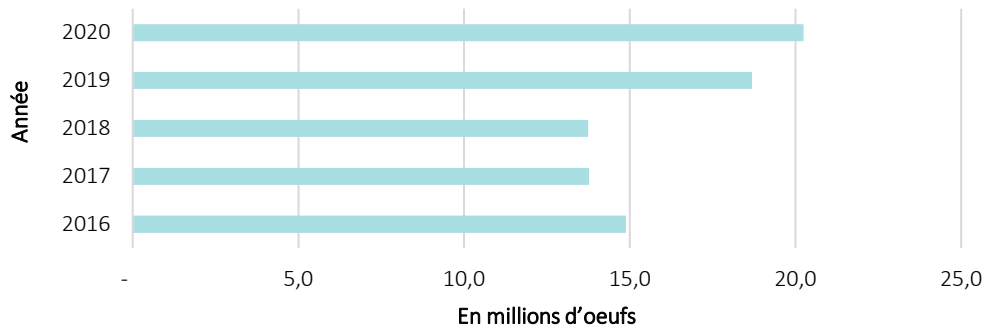
De 2016 à 2020, la production d'œufs d'incubation de type ponte du Québec est passée de 14,9 à 20,2 millions d'œufs pour une croissance annuelle moyenne de 8 % (graphique 13). La croissance observée au cours de cette période s'élève à 36,0 % contre 18,6 % pour la période précédente (de 2011 à 2015). Les variations de production d'une année à l'autre s'expliquent principalement par les besoins pour le marché des œufs de consommation et la production de vaccins.

En 2020, le Québec comptait cinq détenteurs de quotas de production d'œufs d'incubation de type ponte.

14. Une convention de mise en marché pour l'achat des oiseaux reproducteurs a été conclue entre les POIQ et l'Association des abattoirs avicoles du Québec en 1987.

15. Le Règlement sur l'agence de vente des œufs inaptes à l'incubation et des œufs de surplus à la fabrication de vaccins (RLRQ, c. M -35,1, r. 229), qui a permis d'instituer l'agence, est en vigueur depuis 2006.

**Graphique 13. Production d'œufs d'incubation de type ponte au Québec, de 2016 à 2020**



Source : AAC, *Revue sur les couvoirs*, rapports 103, 109, 116 et 117; compilation du MAPAQ.

### **LES CONSTATS**

- *De 2016 à 2020, le Québec a connu une croissance inférieure (8,2 %) à celle observée au Canada (10,8 %) pour la production d'œufs d'incubation de poulets à chair.*
- *Le nombre de producteurs est relativement stable au Québec de même qu'à l'échelle pancanadienne.*
- *La production québécoise d'œufs d'incubation est concentrée dans les régions de la Montérégie et du Centre-du-Québec.*
- *Le prix moyen payé aux producteurs du Québec est supérieur à celui de l'Ontario.*
- *De 2016 à 2020, la part de production du Québec dans les œufs d'incubation de type ponte est passée de 17,2 à 21,9 %.*



## 4 LES COUVOIRS

Les couvoirs constituent un maillon important de la chaîne d’approvisionnement des producteurs de poulets à chair et d’œufs de consommation.

Les activités effectuées au couvoir incluent l’entreposage d’œufs fécondés (maximum de 7 jours avant l’incubation), le placement des poussins auprès des producteurs de poulets et d’œufs de consommation, l’incubation (18 jours) et l’éclosion (3 jours). Depuis quelques années, des producteurs de poulets peuvent faire l’éclosion des œufs à la ferme et, pour ce faire, doivent disposer des équipements nécessaires et d’un permis accordé par l’ACIA<sup>16</sup>.

### 4.1 L’ÉVOLUTION DU NOMBRE DE COUVOIRS AU QUÉBEC ET AU CANADA

Selon l’ACIA, le nombre de couvoirs en activité au Québec et détenant un permis de l’ACIA a peu évolué au cours des dernières années, passant de sept à six. Le nombre de couvoirs d’œufs d’incubation de type chair en activité au Québec en 2021 est demeuré identique à celui de 2015. Les entreprises qui desservent ce marché sont les suivantes : le Couvoir Boire & Frères, le Couvoir provincial Arthabaska (Sollio), le Couvoir Ramsay, le Couvoir Réal Côté (Sollio) et le Couvoir Scott. Pour le marché de l’incubation des œufs de type ponte, seul le Couvoir OVO (Boire & Frères) était en activité au Québec en 2021.

**Tableau 5. Types et nombre de couvoirs par provinces pour 2015 et 2021**

Provinces	Couvoirs 2015			Couvoirs 2021	
	Poulets de chair	Poulets de chair et ponte	Ponte	Poulets de chair	Ponte
Colombie-Britannique	8	0	2	10	3
Alberta	3	4	0	6	2
Saskatchewan	2	0	0	2	0
Manitoba	4	0	3	4	3
Ontario	6	3	6	9	6
Québec	5	0	2	5	1
Provinces de l’Atlantique	4	2	1	6	2

Sources : ACIA, *Les couvoirs enregistrés au Canada*, site consulté en 2021; MAPAQ, *Monographie de l’industrie des œufs d’incubation au Québec*, 2015; compilation du MAPAQ.

Le nombre de couvoirs est resté stable à l’échelle pancanadienne. Toutefois, il importe de souligner un changement méthodologique apporté par l’ACIA à la classification des types de couvoirs, dans laquelle les activités des couvoirs sont maintenant réparties en deux grandes catégories, soit le couvoir de poulets à chair et le couvoir de pondeuses.

### 4.2 LES MISES EN INCUBATION, LA PRODUCTION DE POUSSINS ET LES TAUX D’ÉCLOSION

Les besoins de poussins de type chair et de ceux de type ponte augmentent ou diminuent en fonction des besoins anticipés pour la production de poulets et d’œufs de consommation. La diminution du nombre d’œufs mis en incubation et de poussins de type chair en 2020 est une conséquence des mesures de confinement mises en place en réponse à la pandémie de COVID-19, qui ont provoqué une contraction importante de la demande des marchés de consommation (hôtellerie, restauration et institutions). Cette contraction a entraîné une réduction significative de la production de poulets, alors qu’elle a été jugulée différemment dans le secteur des œufs d’incubation et des poussins de type ponte, puisque cette filière a choisi d’arrêter hâtivement la production de certains des troupeaux les plus âgés afin d’éviter une diminution au regard des mises en incubation.

16. Puisque l’activité d’éclosion à la ferme n’est pas définie dans le Règlement sur les couvoirs, l’ACIA a délivré trois permis de couvoirs (deux au Québec et un au Nouveau-Brunswick) à des fins de « recherche » pour permettre l’éclosion d’œufs incubés à la ferme. Ce règlement est en cours de révision, de sorte que les modalités concernant l’activité d’éclosion à la ferme et le type de permis qui y sera rattaché ne sont pas encore arrêtées.

Au Québec, en 2020, la mise en incubation d'œufs d'incubation de type chair s'élevait à 255,4 millions d'œufs, ce qui représentait 27,6 % des 925,8 millions d'œufs mis en incubation au Canada (voir les tableau 23 et tableau 24 en annexe). Ces mises en incubation ont permis l'éclosion de 212,1 millions de poussins, soit 27,6 % des 767,1 millions de poussins éclos au Canada (voir les tableau 25 et tableau 26 en annexe).

**Tableau 6. Mises en incubation, production de poussins et taux d'éclosion au Québec, de 2016 à 2020, en milliers**

Année	Type chair			Type ponte		
	Mises en incubation	Poussins	Taux d'éclosion	Mises en incubation	Poussins <sup>1</sup>	Taux d'éclosion
2016	247 304	205 168	83,0 %	13 367	11 880	88,9 %
2017	260 270	214 580	82,5 %	14 485	12 490	86,2 %
2018	261 523	216 525	82,8 %	14 544	12 125	83,4 %
2019	261 563	219 507	83,9 %	15 858	12 972	81,8 %
2020	255 398	212 131	82,7 %	15 857	13 422	84,6 %

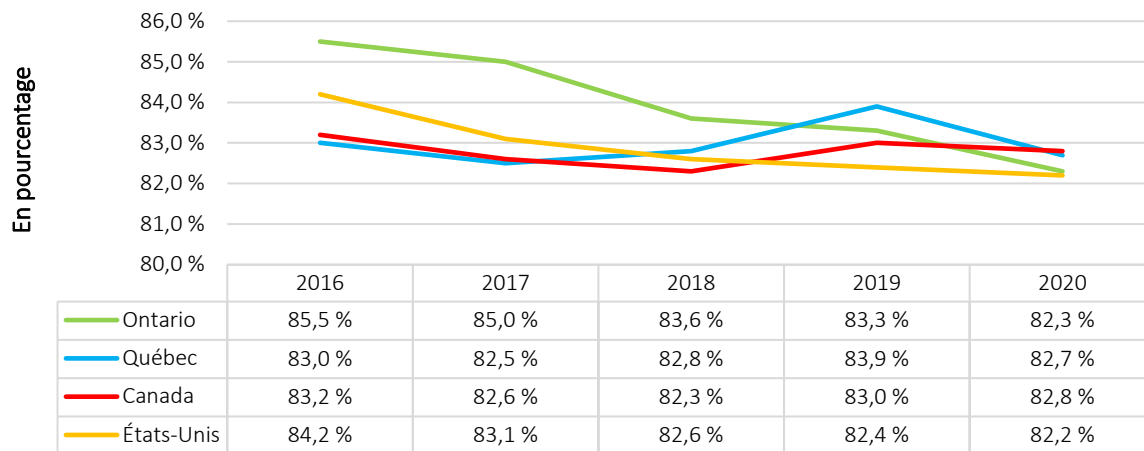
1. Environ la moitié de ces poussins sont euthanasiés à l'éclosion.

Source : AAC, *Revue sur les couvoirs*, rapport 103; compilation du MAPAQ.

En 2020, pour les poussins de type ponte, le Québec a mis en incubation 15,9 millions d'œufs ou 17,5 % des 90,5 millions d'œufs mis en incubation au Canada (les tableau 27 et tableau 28 en annexe) et 13,4 millions de poussins ont éclos, ce qui représente 24,2 % des 55,5 millions de poussins éclos au Canada (voir les tableaux 29 et 30 en annexe).

En ce qui concerne les taux d'éclosion<sup>17</sup> du Québec pour les œufs d'incubation de type chair, ils sont généralement supérieurs aux moyennes canadienne et américaine depuis 2018 et supérieurs à ceux enregistrés en Ontario en 2019 et en 2020 (graphique 14).

**Graphique 14. Taux d'éclosion des œufs de type chair dans les couvoirs du Québec, de l'Ontario, du Canada et des États-Unis, de 2016 à 2020**



Sources : AAC, *Revue sur les couvoirs*, rapport 103; National Agricultural Statistics Service; compilation du MAPAQ.

À titre indicatif, les taux d'éclosion de l'ensemble des provinces canadiennes pour les œufs de type chair et de type ponte sont présentés en annexe (tableau 31 et tableau 32 en annexe).

17. Parmi les facteurs qui peuvent expliquer ces variations des taux d'éclosion, mentionnons les races utilisées et l'âge des troupeaux à l'abattage.

## **LES CONSTATS**

- *Le nombre de couvoirs est demeuré stable à l'échelle pancanadienne.*
- *Les taux d'éclosion du Québec pour les œufs d'incubation de type chair sont légèrement supérieurs aux moyennes canadienne et américaine, et ils sont supérieurs à ceux de l'Ontario.*

## 5 LA RECHERCHE ET L'INNOVATION

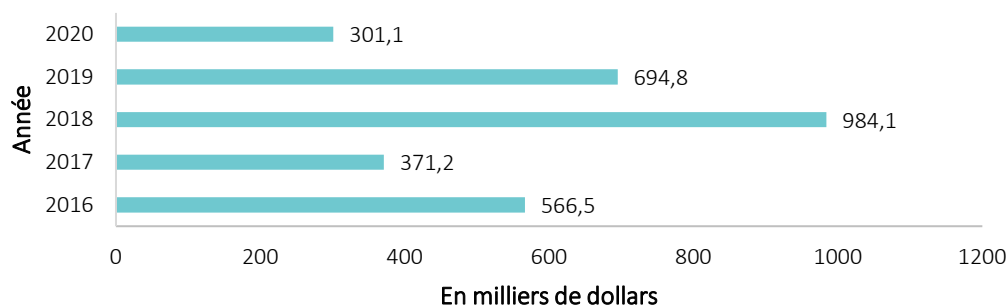
### 5.1 LES INVESTISSEMENTS ET LES PRINCIPAUX ACTEURS EN RECHERCHE

Au Québec, les principaux acteurs impliqués en recherche et en innovation dans le secteur des œufs d'incubation sont la Chaire de recherche avicole de la Faculté de médecine vétérinaire de l'Université de Montréal, la Chaire de recherche en salubrité des viandes (CRSV) de la Faculté de médecine vétérinaire de l'Université de Montréal, la Chaire de leadership en enseignement des bâtiments agricoles durables de l'Université Laval et la Chaire de recherche en droit sur la diversité et la sécurité alimentaire de la Faculté de droit de l'Université Laval.

De 2016 à 2020, deux projets touchant le secteur des œufs d'incubation ont été menés au Québec en ce qui concerne la salubrité de l'ensemble de la filière des producteurs de poulets à chair, y compris la production d'œufs d'incubation, et la santé des oiseaux reproducteurs de poulets à chair.

Durant la même période, une somme estimée à 2,9 millions de dollars a été investie dans la recherche au Québec pour des projets d'intérêt pour la production d'œufs d'incubation (figure 2). Un total de 22 projets ont permis d'accroître les connaissances sur l'antibiorésistance, la santé de la volaille et le bien-être animal. La majorité des dépenses estimées en recherche et en innovation, soit 2,6 M\$ (87,9 %), a été attribuée à des sujets touchant la santé de la volaille.

Figure 2. Estimation des sommes investies en recherche et d'intérêt pour le secteur des œufs d'incubation au Québec



Sources : Ministère de l'Économie et de l'Innovation, Système d'information sur la recherche universitaire, 2021; Conseil de recherches avicoles du Canada, liste de projets de recherche, 2021; POIC, liste de projets de recherche, 2021; Équipe québécoise de contrôle des maladies avicoles, liste de projets de recherche, 2021; la Faculté de médecine vétérinaire de l'Université de Montréal, liste de projets de recherche, 2021.

Note : Pour l'année 2019, les projets de recherche de l'Université Laval n'étaient pas inclus dans le Système d'information sur la recherche universitaire. De plus, les projets de recherche de l'ensemble des universités québécoises n'étaient pas disponibles dans cette banque de données.

### 5.2 LES PRINCIPALES INNOVATIONS DE RECHERCHE DE 2016 À 2020

**Suivi continu de l'utilisation des antibiotiques :** Dans le cadre de la Politique gouvernementale de prévention en santé, une étude sur la faisabilité de la mise en œuvre d'un système provincial de monitoring des antibiotiques a été soutenue par le MAPAQ. Cette étude est réalisée par la Faculté de médecine vétérinaire de l'Université de Montréal et vise la création d'un outil permettant de suivre en continu l'utilisation des antibiotiques chez les animaux.

**Salubrité des œufs d'incubation :** Un projet qui touche la filière des œufs d'incubation a été mené par la CRSV. Ce projet a consisté à caractériser le microbiote de surface de la coquille des œufs destinés à l'incubation. Ses résultats ont permis de connaître la population bactérienne de la surface de l'œuf d'incubation en utilisant le séquençage à haut débit. La présence sur cet œuf de populations bactériennes d'intérêt pour la santé animale et la santé publique a pu être précisée.

**Développement d'une stratégie vaccinale pour le contrôle de *Clostridium perfringens*** : Un projet de recherche en cours, sous la responsabilité de la CRSV, vise à réduire les conséquences de l'entérite nécrotique aviaire causée par la bactérie *Clostridium perfringens*. Les résultats de ce projet pourraient être applicables à la filière des œufs d'incubation.

### 5.3 LES PRIORITÉS DE RECHERCHE

Le Conseil de recherches avicoles du Canada (CRAC) a été créé en 2001 pour répondre aux besoins en matière de recherche avicole identifiés par les quatre offices pancanadiens avicoles et ovocoles<sup>18</sup> dans cinq grands domaines prioritaires : intendance des antimicrobiens; santé de la volaille; bien-être de la volaille; salubrité des aliments et durabilité.

Les priorités de recherche des POIQ sont similaires à celles du CRAC. Toutefois, les POIQ insistent sur l'importance de la recherche en production. Quelques projets d'importance<sup>19</sup> sont présentés ci-après.

- Intendance des antimicrobiens : des études sur la biosécurité et l'antibiorésistance.
- Bien-être de la volaille : une étude sur le contrôle de l'ammoniac devrait être réalisée, ce sujet revêtant une grande importance dans l'industrie des œufs d'incubation au Québec et au Canada. D'ailleurs, un projet traitant de l'incidence des concentrations d'ammoniac et de poussière sur la santé et le bien-être des travailleurs et des animaux dans la production d'œufs d'incubation au Canada, financé par les POIC pour un montant de 70 000 \$ réparti sur deux ans, est en cours (2020-2022) à l'Université Laval et à l'Université de Montréal.
- Salubrité des aliments et durabilité : ce projet consiste à déterminer des études ou des recherches à réaliser au sein de l'ensemble de la filière des producteurs de poulets à chair jusqu'aux consommateurs pour éviter les risques de contamination des aliments par des bactéries du genre *Salmonella enteritidis* et les résidus d'antibiotiques. À cet égard, la Chaire de recherche en salubrité des viandes de l'Université de Montréal vise à caractériser la dynamique de la transmission de cette bactérie au sein de l'ensemble de cette filière.
- Production :
  - amélioration des taux de fertilité et des taux d'éclosion des œufs d'incubation;
  - contrôle de la température et de l'humidité durant la manipulation et la conservation des œufs d'incubation.

---

18. Ces offices sont les Éleveurs de dindon du Canada, les Producteurs d'œufs du Canada, les Producteurs d'œufs d'incubation du Canada et les Producteurs de poulet du Canada.

19. Informations recueillies lors d'entrevues avec des représentants des POIQ.

## 6 LES ENJEUX

### 6.1 L'ENVIRONNEMENT D'AFFAIRES DES ENTREPRISES

Le comité des prix prévu à la Convention de mise en marché liant les producteurs et les acheteurs (couvoirs) établit les prix qui seront payés aux producteurs québécois à partir du coût de production calculé par la Commission ontarienne de commercialisation des œufs d'incubation et des poussins de poulets. Ces prix sont ensuite ajustés pour notamment tenir compte du coût des vaccins assumé par les producteurs québécois et de la concurrence interprovinciale. Cette commission a procédé à la révision du coût de production en 2018, ce qui a engendré une hausse du prix payé aux producteurs. La formule et le processus utilisés pour déterminer le coût de production en Ontario n'étant pas publics, on ne peut que présumer que les prix payés aux producteurs du Québec reflètent les coûts québécois.

En outre, il n'est pas possible d'analyser la compétitivité des entreprises québécoises (rentabilité, revenu disponible, endettement, valeur moyenne des quotas) par rapport aux autres provinces, faute de données suffisantes et fiables compilées par Statistique Canada.

### 6.2 LA SANTÉ ANIMALE

Les maladies avicoles représentent des menaces constantes pour la filière des œufs d'incubation et l'ensemble des filières avicoles et ovicoles. Épargné jusqu'à présent, le Québec doit composer avec des éclosions d'une influenza aviaire hautement pathogène de même que les conséquences économiques et sanitaires que cela peut engendrer.

Le maintien et l'amélioration des actions préventives en matière de biosécurité posées par l'ensemble des intervenants concernés, notamment par l'entremise de l'Équipe québécoise de contrôle des maladies avicoles, sont primordiaux.

### 6.3 LES MARCHÉS DE PROXIMITÉ

Le développement du secteur bioalimentaire passe par une diversité de modèles d'entreprises, dont celles qui privilégient une agriculture artisanale et de proximité.

Certains consommateurs souhaitent disposer d'un accès accru à des produits différenciés de créneau ou à des produits locaux et bénéficier d'un contact privilégié avec les producteurs. Au Québec, près d'une entreprise agricole sur cinq a choisi de faire de la vente directe au consommateur. La vente directe se fait notamment par le biais de 175 marchés publics répartis dans 16 régions.

Les initiatives mises en place pour favoriser la production de poulets et d'œufs pour les marchés de proximité peuvent contribuer à répondre à ces préoccupations. En amont, la production d'œufs d'incubation est touchée par cet enjeu.

Les POIQ ont amorcé une réflexion et soumis une proposition initiale afin d'établir un niveau de production sans quota autorisé par le Plan conjoint, soit 15 poules et 5 coqs, ainsi que de mettre en place un programme de 5 prêts de contingent (pour un total de 150 poules et de 45 coqs de même qu'une production maximale de 30 000 œufs annuellement). Ces éléments et des propositions d'autres intervenants ont été portés à l'attention de la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec.

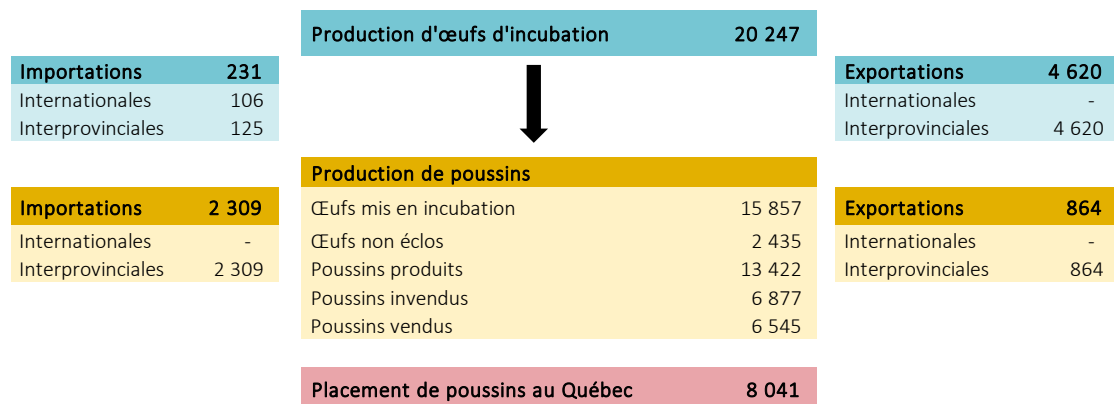
## ANNEXE – CHAPITRE 2

Tableau 7. Perspectives et mises en élevage au Québec, de 2011 à 2020

Années	Pour la production de :			
	Poulets à chair		Œufs	
	Milliers	Variation annuelle	Milliers	Variation annuelle
2011	172 350	—	4 825	—
2012	177 392	2,9 %	4 816	-0,2 %
2013	179 070	0,9 %	4 866	1,0 %
2014	182 600	2,0 %	5 177	6,4 %
2015	188 010	3,0 %	5 682	9,8 %
2016	193 316	2,8 %	6 412	12,8 %
2017	200 999	4,0 %	6 780	5,7 %
2018	204 324	1,7 %	6 867	1,3 %
2019	208 364	2,0 %	7 375	7,4 %
2020	200 757	-3,7 %	8 041	9,0 %
Variation				
2011-2020	16,5 %		66,7 %	

Source : AAC, *Revue sur les couvoirs*, rapport 103; compilation du MAPAQ.

Figure 2. Approvisionnements et ventes d'œufs d'incubation et de poussins de type ponte au Québec en 2020, en milliers d'œufs



Sources : AAC, *Revue sur les couvoirs*, rapports 103, 109, 116 et 117; POIC; compilation du MAPAQ.

Tableau 8. Commerce interprovincial d'œufs et de poussins de type chair au Québec, de 2011 à 2020, en milliers

Années	Œufs d'incubation de type chair			Poussins de type chair		
	Achat	Ventes	Solde	Achats	Ventes	Solde
2011	5 855	3	(5 851)	152	15 943	15 790
2012	6 708	17	(6 691)	32	15 088	15 057
2013	5 601	195	(5 406)	133	15 269	15 136
2014	5 740	53	(5 687)	35	15 657	15 623
2015	4 743	73	(4 670)	30	15 783	15 753
2016	2 229	99	(2 130)	90	14 901	14 811
2017	2 749	100	(2 648)	31	16 583	16 552
2018	2 719	119	(2 599)	71	15 445	15 374
2019	2 161	111	(2 049)	56	15 775	15 719
2020	2 619	51	(2 569)	114	15 301	15 187

Source : AAC, *Revue sur les couvoirs*, rapport 109; compilation du MAPAQ.

**Tableau 9. Commerce interprovincial d'œufs et de poussins de type ponte au Québec, de 2011 à 2020, en milliers**

Années	Œufs d'incubation de type ponte			Poussins de type ponte		
	Achats	Ventes	Solde	Achats	Ventes	Solde
2011	591	2 344	1 752	1 206	812	(394)
2012	103	3 136	3 033	1 305	699	(606)
2013	158	3 348	3 190	1 427	1 123	(304)
2014	396	3 369	2 973	1 394	1 061	(333)
2015	1 654	3 925	2 271	1 943	1 092	(850)
2016	1 012	2 977	1 964	1 871	1 340	(531)
2017	614	785	171	1 778	1 168	(610)
2018	623	0	(623)	1 804	979	(825)
2019	469	3 294	2 825	2 112	1 083	(1 029)
2020	125	4 620	4 495	2 309	864	(1 445)

Source : AAC, *Revue sur les couvoirs*, rapport 109; compilation du MAPAQ.

**Tableau 10. Rapport des achats sur la production d'œufs d'incubation de type chair et rapport des ventes de poussins de type chair au Québec, de 2016 à 2020, en milliers**

Année	Œufs d'incubation de type chair			Poussins de type chair		
	Production du Québec	Achats	Importance relative achat/production	Placements de poussins	Ventes	Importance relative vente/production
2016	194 731	2 229	1,1 %	193 316	14 901	7,7 %
2017	198 116	2 749	1,4 %	200 999	16 583	8,3 %
2018	214 543	2 719	1,3 %	204 324	15 445	7,6 %
2019	213 547	2 161	1,0 %	208 364	15 775	7,6 %
2020	210 500	2 619	1,2 %	200 757	15 301	7,6 %

Source : AAC, *Revue sur les couvoirs*, rapports 103 et 109; compilation du MAPAQ.

**Tableau 11. Rapport des achats sur la production d'œufs d'incubation de type ponte et rapport des ventes de poussins de type ponte, au Québec, de 2016 à 2020, en milliers**

Année	Œufs d'incubation de type ponte			Poussins de type ponte		
	Production du Québec	Ventes	Importance relative vente/production	Placements de poussins	Achats	Importance relative achat/placements
2016	14 883	2 977	20,0 %	6 412	1 340	20,9 %
2017	13 770	785	5,7 %	6 780	1 168	17,2 %
2018	13 748	0	0,0 %	6 867	979	14,3 %
2019	18 683	3 294	17,6 %	7 375	1 083	14,7 %
2020	20 247	4 620	22,8 %	8 041	864	10,7 %

Source : AAC, *Revue sur les couvoirs*, rapports 103 et 109; compilation du MAPAQ.

**Tableau 12. Importations et exportations d'œufs d'incubation de type chair pour le Québec et le Canada, de 2011 à 2020, en milliers**

Année	Québec			Canada			Importance relative Québec/Canada	
	Importations	Exportations	Balance commerciale	Importations	Exportations	Balance commerciale	Importations	Exportations
2011	32 953	694	-32 259	117 138	747	-116 391	28,1 %	92,9 %
2012	38 258	88	-38 170	120 132	143	-119 988	31,8 %	61,6 %
2013	38 699	1	-38 698	114 806	58	-114 747	33,7 %	1,7 %
2014	33 895	141	-33 753	116 913	158	-116 755	29,0 %	89,2 %
2014	34 234	0	-34 234	123 955	0	-123 955	27,6 %	0,0 %
2016	46 311	0	-46 311	127 512	0	-127 512	36,3 %	0,0 %
2017	55 398	1	-55 397	143 175	1	-143 174	38,7 %	100,0 %
2018	42 178	2 226	-39 953	126 710	2 226	-124 485	33,3 %	100,0 %
2019	46 479	2 509	-43 970	130 400	2 687	-127 714	35,6 %	93,4 %
2020	42 325	0	-42 325	119 568	661	-118 907	35,4 %	0,0 %

Source : AAC, *Revue sur les couvoirs*, rapports 116 et 117; compilation du MAPAQ.



**Tableau 13. Importations et exportations de poussins de type chair pour le Québec et le Canada, de 2011 à 2020, en milliers**

Année	Québec			Canada			Importance relative Québec/Canada	
	Importations	Exportations	Balance commerciale	Importations	Exportations	Balance commerciale	Importations	Exportations
2011	5 984	3 039	-2 946	19 105	3 039	-16 067	31,3 %	100,0 %
2012	6 665	3 278	-3 388	19 847	3 278	-16 569	33,6 %	100,0 %
2013	7 902	2 919	-4 984	18 802	2 919	-15 883	42,0 %	100,0 %
2014	7 218	3 172	-4 045	18 473	3 172	-15 301	39,1 %	100,0 %
2014	6 247	3 136	-3 111	16 579	3 136	-13 443	37,7 %	100,0 %
2016	7 521	3 253	-4 267	20 888	3 253	-17 635	36,0 %	100,0 %
2017	7 608	3 355	-4 253	25 107	3 355	-21 752	30,3 %	100,0 %
2018	6 555	1 955	-4 601	26 737	1 955	-24 782	24,5 %	100,0 %
2019	5 938	3	-5 934	16 727	3	-16 724	35,5 %	100,0 %
2020	5 190	3	-5 187	16 524	77	-16 447	31,4 %	3,4 %

Source : AAC, *Revue sur les couvoirs*, rapports 116 et 117; compilation du MAPAQ.

**Tableau 14. Importations et exportations d'œufs d'incubation de type ponte pour le Québec et le Canada, de 2011 à 2020, en milliers**

Année	Québec			Canada			Importance relative Québec/Canada	
	Importations	Exportations	Balance commerciale	Importations	Exportations	Balance commerciale	Importations	Exportations
2011	0	0	0	895	1 135	241	0,0 %	0,0 %
2012	0	0	0	106	736	630	0,0 %	0,0 %
2013	0	0	0	509	657	148	0,0 %	0,0 %
2014	0	0	0	110	2 279	2 169	0,0 %	0,0 %
2014	0	0	0	39	1 250	1 211	0,0 %	0,0 %
2016	449	0	-449	449	579	130	100,0 %	0,0 %
2017	886	0	-886	1 065	975	-90	83,1 %	0,0 %
2018	172	0	-172	366	1 450	1 084	47,1 %	0,0 %
2019	0	0	0	173	2 820	2 647	0,0 %	0,0 %
2020	106	0	-106	341	2 441	2 101	31,1 %	0,0 %

Source : AAC, *Revue sur les couvoirs*, rapports 116 et 117; compilation du MAPAQ.

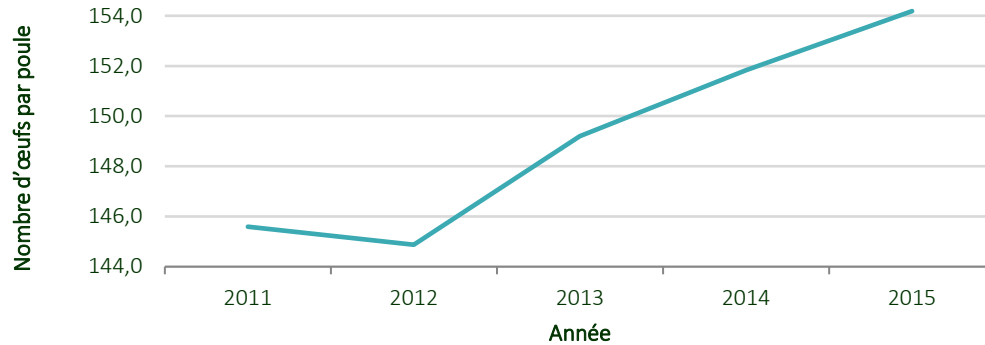
**Tableau 15. Importations et exportations de poussins de type ponte pour le Québec et le Canada, de 2011 à 2020, en milliers**

Année	Québec			Canada			Importance relative Québec/Canada	
	Importations	Exportations	Balance commerciale	Importations	Exportations	Balance commerciale	Importations	Exportations
2011	0	0	0	78	2 213	2 134	0,0 %	0,0 %
2012	35	0	-35	177	1 680	1 503	19,7 %	0,0 %
2013	0	2	2	77	2 722	2 645	0,0 %	0,1 %
2014	0	1	1	90	3 795	3 706	0,0 %	0,0 %
2014	0	1	1	101	2 712	2 611	0,0 %	0,0 %
2016	0	0	0	82	2 351	2 268	0,0 %	0,0 %
2017	0	0	0	116	2 723	2 607	0,0 %	0,0 %
2018	0	0	0	156	2 545	2 390	0,0 %	0,0 %
2019	0	0	0	409	2 354	1 946	0,0 %	0,0 %
2020	0	0	0	372	2 063	1 692	0,0 %	0,0 %

Source : AAC, *Revue sur les couvoirs*, rapports 116 et 117; compilation du MAPAQ.

## ANNEXE – CHAPITRE 3

Graphique 15. Productivité des poules de type chair à 61 semaines au Québec, de 2011 à 2015



Sources : POIQ, rapports annuels; compilation du MAPAQ.

Tableau 16. Contingent d'œufs d'incubation de poulets à chair pour le Canada et les provinces canadiennes, de 2011 à 2020, en milliers

Année	Colombie-Britannique	Alberta	Saskatchewan	Manitoba	Ontario	Québec	Nouvelle-Écosse	Provinces atlantiques	Canada
2011	102 856	70 981	29 835	33 086	207 928	177 500	—	53 627 <sup>1</sup>	675 814
2012	101 798	70 849	29 695	32 839	207 173	175 766	22 479	32 565	673 165
2013	100 522	6 351	29 755	33 320	210 150	180 888	23 454	32 432	674 036
2014	104 766	65 556	30 097	33 356	210 939	186 047	23 154	31 579	685 493
2015	108 255	69 414	30 602	34 397	216 805	186 656	23 552	32 401	702 084
2016	112 647	74 447	31 349	35 136	227 048	195 027	25 064	34 321	735 039
2017	115 701	78 704	32 287	35 855	239 299	204 841	26 279	32 244	765 210
2018	123 816	82 643	32 958	37 218	251 932	207 022	26 248	32 128	793 966
2019	122 453	85 518	33 017	37 354	256 936	209 237	26 586	33 881	804 983
2020	121 171	81 943	32 299	37 087	251 783	200 386	25 898	31 913	782 481
<i>Croissance annuelle moyenne 2016-2020</i>	1,8 %	2,4 %	0,7 %	1,4 %	2,6 %	0,7 %	0,8 %	-1,8 %	1,6 %
<i>Croissance annuelle moyenne 2011-2015</i>	1,3 %	-0,6 %	0,6 %	1,0 %	1,1 %	1,3 %	—	—	1,0 %

1. Les données des provinces atlantiques comprennent celles de la Nouvelle-Écosse.

Source : POIC; compilation du MAPAQ.

**Tableau 17. Répartition des contingents provinciaux d'œufs d'incubation de poulets à chair dans les provinces canadiennes, de 2011 à 2020**

Année	Colombie-Britannique	Alberta	Saskatchewan	Manitoba	Ontario	Québec	Nouvelle-Écosse	Provinces atlantiques
2011	15,2 %	10,5 %	4,4 %	4,9 %	30,8 %	26,3 %	—	7,9 % <sup>1</sup>
2012	15,1 %	10,5 %	4,4 %	4,9 %	30,8 %	26,1 %	3,3 %	4,8 %
2013	14,9 %	0,9 %	4,4 %	4,9 %	31,2 %	26,8 %	3,5 %	4,8 %
2014	15,3 %	9,6 %	4,4 %	4,9 %	30,8 %	27,1 %	3,4 %	4,6 %
2015	15,4 %	9,9 %	4,4 %	4,9 %	30,9 %	26,6 %	3,4 %	4,6 %
2016	15,3 %	10,1 %	4,3 %	4,8 %	30,9 %	26,5 %	3,4 %	4,7 %
2017	15,1 %	10,3 %	4,2 %	4,7 %	31,3 %	26,8 %	3,4 %	4,2 %
2018	15,6 %	10,4 %	4,2 %	4,7 %	31,7 %	26,1 %	3,3 %	4,0 %
2019	15,2 %	10,6 %	4,1 %	4,6 %	31,9 %	26,0 %	3,3 %	4,2 %
2020	15,5 %	10,5 %	4,1 %	4,7 %	32,2 %	25,6 %	3,3 %	4,1 %

1. Les données des provinces atlantiques comprennent celles de la Nouvelle-Écosse.

Source : POIC; compilation du MAPAQ.

**Tableau 18. Production d'œufs d'incubation de type chair au Canada et dans les provinces canadiennes, de 2011 à 2020, en milliers**

Année	Colombie-Britannique	Alberta	Saskatchewan	Manitoba	Ontario	Québec	Nouvelle-Écosse	Provinces atlantiques	Canada
2011	97 430	65 035	26 460	30 296	195 781	182 386	—	58 333 <sup>1</sup>	655 721
2012	98 541	64 720	29 358	32 364	197 641	180 026	25 355	37 767	665 772
2013	99 203	66 242	27 649	34 350	205 615	184 889	25 248	35 094	678 290
2014	99 421	66 306	26 654	33 548	210 634	191 024	24 681	37 970	690 239
2015	99 033	71 750	28 443	32 670	213 722	199 802	28 506	37 332	711 257
2016	105 380	74 044	29 422	35 521	225 316	194 731	31 212	31 443	727 070
2017	111 326	79 947	28 437	35 399	238 277	198 116	33 882	31 951	757 336
2018	119 123	84 023	27 647	38 484	247 677	214 543	37 455	33 071	802 025
2019	120 416	87 939	34 043	39 132	256 017	213 547	37 941	32 019	821 054
2020	117 065	87 970	33 303	37 795	250 309	210 771	37 116	32 207	806 537
<i>Croissance annuelle moyenne 2016-2020</i>	2,7 %	4,4 %	3,1 %	1,6 %	2,7 %	2,0 %	4,4 %	0,6 %	2,6 %
<i>Croissance annuelle moyenne 2011-2015</i>	0,4 %	2,5 %	1,8 %	1,9 %	2,2 %	2,3 %	—	—	2,1 %

1. Les données des provinces atlantiques comprennent celles de la Nouvelle-Écosse.

Source : POIC; compilation du MAPAQ.

**Tableau 19. Répartition de la production d'œufs d'incubation de type chair dans les provinces canadiennes, de 2011 à 2020**

Année	Colombie-Britannique	Alberta	Saskatchewan	Manitoba	Ontario	Québec	Nouvelle-Écosse	Provinces atlantiques
2011	14,9 %	9,9 %	4,0 %	4,6 %	29,9 %	27,8 %	—	8,9 % <sup>1</sup>
2012	14,8 %	9,7 %	4,4 %	4,9 %	29,7 %	27,0 %	3,8 %	5,7 %
2013	14,6 %	9,8 %	4,1 %	5,1 %	30,3 %	27,3 %	3,7 %	5,2 %
2014	14,4 %	9,6 %	3,9 %	4,9 %	30,5 %	27,7 %	3,6 %	5,5 %
2015	13,9 %	10,1 %	4,0 %	4,6 %	30,0 %	28,1 %	4,0 %	5,2 %
2016	14,5 %	10,2 %	4,0 %	4,9 %	31,0 %	26,8 %	4,3 %	4,3 %
2017	14,7 %	10,6 %	3,8 %	4,7 %	31,5 %	26,2 %	4,5 %	4,2 %
2018	14,9 %	10,5 %	3,4 %	4,8 %	30,9 %	26,8 %	4,7 %	4,1 %
2019	14,7 %	10,7 %	4,1 %	4,8 %	31,2 %	26,0 %	4,6 %	3,9 %
2020	14,5 %	10,9 %	4,1 %	4,7 %	31,0 %	26,1 %	4,6 %	4,0 %

1. Les données des provinces atlantiques comprennent celles de la Nouvelle-Écosse.

Source : POIC; compilation du MAPAQ.

**Tableau 20. Rapport entre la production d'œufs d'incubation de type chair et l'allocation incluant les locations interprovinciales et les transferts de contingents pour le Canada et les provinces canadiennes, de 2011 à 2020**

Année	Colombie-Britannique	Alberta	Saskatchewan	Manitoba	Ontario	Québec	Nouvelle-Écosse	Provinces atlantiques	Canada
2011	95,49 %	91,62 %	89,04 %	92,62 %	94,96 %	101,00 %	—	108,77 % <sup>1</sup>	97,03 %
2012	97,24 %	92,26 %	98,87 %	98,55 %	96,01 %	101,00 %	112,79 %	115,97 %	98,90 %
2013	98,69 %	104,30 %	92,92 %	100,98 %	99,21 %	100,99 %	107,65 %	108,21 %	100,63 %
2014	96,91 %	100,68 %	92,38 %	100,58 %	99,86 %	100,98 %	106,60 %	120,24 %	100,69 %
2015	91,48 %	103,36 %	92,95 %	94,98 %	98,58 %	107,04 %	121,03 %	115,22 %	101,31 %
2016	93,55 %	99,46 %	93,85 %	101,10 %	100,66 %	98,24 %	124,53 %	91,62 %	98,92 %
2017	96,22 %	101,58 %	88,08 %	98,73 %	100,92 %	95,23 %	128,93 %	99,09 %	98,97 %
2018	96,21 %	101,67 %	83,89 %	103,40 %	99,58 %	102,06 %	142,70 %	102,94 %	101,02 %
2019	98,34 %	102,83 %	103,11 %	104,76 %	100,90 %	100,52 %	142,71 %	94,50 %	102,00 %
2020	96,61 %	107,36 %	103,11 %	101,91 %	100,69 %	103,53 %	143,31 %	100,92 %	103,07 %

1. Les données des provinces atlantiques comprennent celles de la Nouvelle-Écosse.

Source : POIC; compilation du MAPAQ.

**Tableau 21. Production d'œufs d'incubation de type ponte au Canada, de 2011 à 2020, en millions**

Année	Colombie-Britannique	Alberta	Manitoba	Ontario	Québec	Provinces atlantiques	Canada
2011	9,1	1,5	10,9	33,1	12,5	4,9	72,0
2012	7,6	1,6	11,6	32,2	13,5	5,5	72,1
2013	8,9	1,7	12,1	32,6	14,2	4,9	74,3
2014	10,6	2,4	12,4	35,6	15,4	4,8	81,2
2015	7,5	2,6	14,5	42,4	14,8	5,4	87,3
2016	7,3	2,2	15,7	41,5	14,9	4,9	86,5
2017	5,1	2,6	15,3	44,0	13,8	5,2	86,0
2018	5,3	2,2	17,5	44,5	13,7	6,1	89,4
2019	4,0	1,8	19,5	45,0	18,7	6,0	94,9
2020	2,5	2,0	19,2	43,5	20,2	5,1	92,6

Source : AAC, *Revue sur les couvoirs*, rapports 103, 109, 116 et 117; compilation du MAPAQ.

**Tableau 22. Répartition de la production d'œufs d'incubation de type ponte dans les provinces canadiennes, de 2011 à 2020**

Année	Colombie-Britannique	Alberta	Manitoba	Ontario	Québec	Provinces atlantiques
2011	12,7 %	2,1 %	15,1 %	46,0 %	17,4 %	6,8 %
2012	10,6 %	2,3 %	16,1 %	44,8 %	18,7 %	7,6 %
2013	11,9 %	2,3 %	16,3 %	43,8 %	19,1 %	6,6 %
2014	13,0 %	2,9 %	15,3 %	43,9 %	19,0 %	5,9 %
2015	8,6 %	2,9 %	16,7 %	48,6 %	17,0 %	6,2 %
2016	8,5 %	2,6 %	18,2 %	47,9 %	17,2 %	5,7 %
2017	5,9 %	3,1 %	17,8 %	51,2 %	16,0 %	6,0 %
2018	5,9 %	2,4 %	19,6 %	49,8 %	15,4 %	6,9 %
2019	4,2 %	1,9 %	20,5 %	47,4 %	19,7 %	6,3 %
2020	2,7 %	2,1 %	20,7 %	47,0 %	21,9 %	5,6 %

Source : AAC, *Revue sur les couvoirs*, rapports 103, 109, 116 et 117; compilation du MAPAQ.

## ANNEXE – CHAPITRE 4

**Tableau 23. Mises en incubation des œufs d'incubation de type chair et répartition dans les provinces canadiennes, de 2011 à 2020, en milliers**

Année	Colombie-Britannique	Alberta	Saskatchewan	Manitoba	Ontario	Québec	Provinces atlantiques	Canada
2011	117 499	77 757	33 410	40 430	226 608	225 050	55 929	776 682
2012	114 655	77 002	33 615	42 001	232 053	229 082	62 632	791 040
2013	117 813	77 703	34 070	41 820	233 811	232 689	60 455	798 361
2014	123 585	80 271	35 850	41 319	235 579	234 634	59 948	811 186
2015	125 949	86 158	36 953	41 105	242 910	242 689	63 431	839 196
2016	129 376	88 373	35 913	42 218	250 607	247 304	64 839	858 630
2017	141 126	97 199	38 035	44 524	266 569	260 270	68 717	916 440
2018	144 693	99 919	38 058	44 971	272 710	261 523	70 281	932 154
2019	146 098	101 357	40 672	45 237	289 079	261 563	69 825	953 832
2020	139 384	100 106	37 846	43 722	281 511	255 398	67 785	925 751

Source : AAC, *Revue sur les couvoirs*, rapport 103; compilation du MAPAQ.

**Tableau 24. Part des œufs d'incubation de type chair mis en incubation dans les provinces canadiennes, de 2011 à 2020**

Année	Colombie-Britannique	Alberta	Saskatchewan	Manitoba	Ontario	Québec	Provinces atlantiques
2011	15,1 %	10,0 %	4,3 %	5,2 %	29,2 %	29,0 %	7,2 %
2012	14,5 %	9,7 %	4,2 %	5,3 %	29,3 %	29,0 %	7,9 %
2013	14,8 %	9,7 %	4,3 %	5,2 %	29,3 %	29,1 %	7,6 %
2014	15,2 %	9,9 %	4,4 %	5,1 %	29,0 %	28,9 %	7,4 %
2015	15,0 %	10,3 %	4,4 %	4,9 %	28,9 %	28,9 %	7,6 %
2016	15,1 %	10,3 %	4,2 %	4,9 %	29,2 %	28,8 %	7,6 %
2017	15,4 %	10,6 %	4,2 %	4,9 %	29,1 %	28,4 %	7,5 %
2018	15,5 %	10,7 %	4,1 %	4,8 %	29,3 %	28,1 %	7,5 %
2019	15,3 %	10,6 %	4,3 %	4,7 %	30,3 %	27,4 %	7,3 %
2020	15,1 %	10,8 %	4,1 %	4,7 %	30,4 %	27,6 %	7,3 %

Source : AAC, *Revue sur les couvoirs*, rapport 103; compilation du MAPAQ.

**Tableau 25. Poussins éclos de type chair et répartition dans les provinces canadiennes, de 2011 à 2020, en milliers**

Année	Colombie-Britannique	Alberta	Saskatchewan	Manitoba	Ontario	Québec	Provinces atlantiques	Canada
2011	96 918	61 402	26 879	32 689	188 461	186 031	45 206	637 586
2012	96 348	62 096	27 421	33 964	191 242	190 151	49 270	650 493
2013	97 442	61 685	27 703	33 776	192 387	190 459	48 729	652 180
2014	102 080	64 234	29 040	33 950	198 066	195 393	48 564	671 327
2015	104 265	69 018	30 158	33 923	206 939	201 822	50 642	696 766
2016	107 751	70 775	29 030	35 056	214 242	205 168	52 538	714 560
2017	115 734	76 653	30 930	36 590	226 655	214 580	55 963	757 106
2018	118 815	78 985	31 222	37 675	228 068	216 525	56 294	767 585
2019	121 327	81 400	33 756	38 570	240 816	219 507	56 210	791 587
2020	117 014	81 516	31 862	37 650	232 802	212 131	54 564	767 540

Source : AAC, *Revue sur les couvoirs*, rapport 103; compilation du MAPAQ.

**Tableau 26. Part des poussins de type chair éclos dans les provinces canadiennes, de 2011 à 2020**

Année	Colombie-Britannique	Alberta	Saskatchewan	Manitoba	Ontario	Québec	Provinces atlantiques
2011	15,2 %	10,0 %	4,2 %	5,1 %	29,6 %	29,2 %	7,1 %
2012	14,8 %	10,0 %	4,2 %	5,2 %	29,4 %	29,2 %	7,6 %
2013	14,9 %	9,0 %	4,2 %	5,2 %	29,5 %	29,2 %	7,5 %
2014	15,2 %	10,0 %	4,3 %	5,1 %	29,5 %	29,1 %	7,2 %
2015	15,0 %	10,0 %	4,3 %	4,9 %	29,7 %	29,0 %	7,3 %
2016	15,1 %	10,0 %	4,1 %	4,9 %	30,0 %	28,7 %	7,4 %
2017	15,3 %	10,0 %	4,1 %	4,8 %	29,9 %	28,3 %	7,4 %
2018	15,5 %	10,0 %	4,1 %	4,9 %	29,7 %	28,2 %	7,3 %
2019	15,3 %	10,0 %	4,3 %	4,9 %	30,4 %	27,7 %	7,1 %
2020	15,2 %	11,0 %	4,2 %	4,9 %	30,3 %	27,6 %	7,1 %

Source : AAC, *Revue sur les couvoirs*, rapport 103; compilation du MAPAQ.

**Tableau 27. Mises en incubation des œufs d'incubation de type ponte et répartition dans les provinces canadiennes<sup>1</sup>, de 2011 à 2020, en milliers**

Année	Colombie-Britannique	Alberta	Manitoba	Ontario	Québec	Provinces atlantiques	Canada
2011	9 148	1 684	10 792	35 253	10 764	4 374	72 015
2012	7 607	1 633	11 598	35 316	10 431	5 466	72 050
2013	8 875	1 674	12 124	35 824	11 004	4 819	74 319
2014	10 551	2 362	12 396	38 792	12 445	4 617	81 164
2015	7 474	2 572	14 180	46 065	12 572	4 432	87 295
2016	7 337	2 225	15 378	43 843	13 367	4 238	86 387
2017	5 125	2 628	14 850	43 712	14 485	5 290	86 089
2018	5 314	2 383	17 459	42 715	14 544	5 875	88 289
2019	3 917	1 825	19 275	45 401	15 858	5 956	92 233
2020	2 480	1 991	18 963	46 160	15 857	5 078	90 530

1. Il n'existe pas de couvoir de type ponte en Saskatchewan.

Source : AAC, *Revue sur les couvoirs*, rapport 103; compilation du MAPAQ.

**Tableau 28. Part des œufs d'incubation de type ponte mis en incubation dans les provinces canadiennes<sup>1</sup>, de 2011 à 2020**

Année	Colombie-Britannique	Alberta	Manitoba	Ontario	Québec	Provinces atlantiques
2011	12,7 %	2,3 %	15,0 %	49,0 %	14,9 %	6,1 %
2012	10,6 %	2,3 %	16,1 %	49,0 %	14,5 %	7,6 %
2013	11,9 %	2,3 %	16,3 %	48,2 %	14,8 %	6,5 %
2014	13,0 %	2,9 %	15,3 %	47,8 %	15,3 %	5,7 %
2015	8,6 %	2,9 %	16,2 %	52,8 %	14,4 %	5,1 %
2016	8,5 %	2,6 %	17,8 %	50,8 %	15,5 %	4,9 %
2017	6,0 %	3,1 %	17,2 %	50,8 %	16,8 %	6,1 %
2018	6,0 %	2,7 %	19,8 %	48,4 %	16,5 %	6,7 %
2019	4,2 %	2,0 %	20,9 %	49,2 %	17,2 %	6,5 %
2020	2,7 %	2,2 %	20,9 %	51,0 %	17,5 %	5,6 %

1. Il n'existe pas de couvoir de type ponte en Saskatchewan.

Source : AAC, *Revue sur les couvoirs*, rapport 103; compilation du MAPAQ.

**Tableau 29. Poussins éclos de type ponte et répartition dans les provinces canadiennes<sup>1</sup>, de 2011 à 2020, en milliers**

Année	Colombie-Britannique	Alberta	Manitoba	Ontario	Québec	Provinces atlantiques	Canada
2011	6 748	1 285	8 150	26 182	8 890	3 886	55 142
2012	6 006	1 206	8 535	26 645	8 361	3 869	54 622
2013	6 604	1 126	8 911	27 117	9 110	4 105	56 972
2014	8 000	1 837	9 118	29 405	9 788	3 623	61 772
2015	5 735	1 692	11 176	32 732	9 775	3 302	64 413
2016	4 800	1 433	12 158	33 143	11 880	3 314	66 729
2017	3 634	1 859	11 698	33 584	12 490	4 133	67 396
2018	3 392	1 454	12 791	33 262	12 125	4 559	67 583
2019	3 091	1 314	13 997	35 144	12 972	5 091	71 610
2020	2 365	1 401	9 028	25 775	13 422	3 553	55 544

1. Il n'existe pas de couvoir de type ponte en Saskatchewan.

Source : AAC, *Revue sur les couvoirs*, rapport 103; compilation du MAPAQ.

**Tableau 30. Part des poussins de type ponte éclos dans les provinces canadiennes<sup>1</sup>, de 2011 à 2020**

Année	Colombie-Britannique	Alberta	Manitoba	Ontario	Québec	Provinces atlantiques
2011	12,2 %	2,3 %	14,8 %	47,5 %	16,1 %	7,0 %
2012	11,0 %	2,2 %	15,6 %	48,8 %	15,3 %	7,1 %
2013	11,6 %	2,0 %	15,6 %	47,6 %	16,0 %	7,2 %
2014	13,0 %	3,0 %	14,8 %	47,6 %	15,8 %	5,9 %
2015	8,9 %	2,6 %	17,4 %	50,8 %	15,2 %	5,1 %
2016	7,2 %	2,1 %	18,2 %	49,7 %	17,8 %	5,0 %
2017	5,4 %	2,8 %	17,4 %	49,8 %	18,5 %	6,1 %
2018	5,0 %	2,2 %	18,9 %	49,2 %	17,9 %	6,7 %
2019	4,3 %	1,8 %	19,5 %	49,1 %	18,1 %	7,1 %
2020	4,3 %	2,5 %	16,3 %	46,4 %	24,2 %	6,4 %

1. Il n'existe pas de couvoir de type ponte en Saskatchewan.

Source : AAC, *Revue sur les couvoirs*, rapport 103; compilation du MAPAQ.

**Tableau 31. Taux d'éclosion des œufs de type chair dans les couvoirs enregistrés dans les provinces canadiennes, de 2011 à 2020**

Année	Colombie-Britannique	Alberta	Saskatchewan	Manitoba	Ontario	Québec	Provinces atlantiques	Canada
2011	82,5 %	79,0 %	80,5 %	80,9 %	83,2 %	82,7 %	80,8 %	82,1 %
2012	84,0 %	80,6 %	81,6 %	80,9 %	82,4 %	83,0 %	78,7 %	82,2 %
2013	82,7 %	79,4 %	81,3 %	80,8 %	82,3 %	81,9 %	80,6 %	81,7 %
2014	82,6 %	80,0 %	81,0 %	82,2 %	84,1 %	83,3 %	81,0 %	82,8 %
2015	82,8 %	80,1 %	81,6 %	82,5 %	85,2 %	83,2 %	79,8 %	83,0 %
2016	83,3 %	80,1 %	80,8 %	83,0 %	85,5 %	83,0 %	81,0 %	83,2 %
2017	82,0 %	78,9 %	81,3 %	82,2 %	85,0 %	82,5 %	81,4 %	82,6 %
2018	82,1 %	79,1 %	82,0 %	83,8 %	83,6 %	82,8 %	80,1 %	82,3 %
2019	83,1 %	80,3 %	83,0 %	85,3 %	83,3 %	83,9 %	80,5 %	83,0 %
2020	84,1 %	81,8 %	84,2 %	85,7 %	82,3 %	82,7 %	80,5 %	82,8 %

Source : AAC, *Revue sur les couvoirs*, rapport 103; compilation du MAPAQ.

**Tableau 32. Taux d'éclosion des œufs de type ponte dans les couvoirs enregistrés dans les provinces canadiennes, de 2011 à 2020**

Année	Colombie-Britannique	Alberta	Manitoba	Ontario	Québec	Provinces atlantiques	Canada
2011	73,8 %	76,3 %	75,5 %	74,3 %	82,6 %	88,9 %	76,6 %
2012	79,0 %	73,9 %	73,6 %	75,5 %	80,2 %	70,8 %	75,8 %
2013	74,4 %	67,2 %	73,5 %	75,7 %	82,8 %	85,2 %	76,7 %
2014	75,8 %	77,8 %	73,6 %	75,8 %	78,7 %	78,5 %	76,1 %
2015	76,7 %	65,8 %	78,8 %	71,1 %	77,8 %	74,5 %	73,8 %
2016	65,4 %	64,4 %	79,1 %	75,6 %	88,9 %	78,2 %	77,2 %
2017	70,9 %	70,7 %	78,8 %	76,8 %	86,2 %	78,1 %	78,3 %
2018	63,8 %	61,0 %	73,3 %	77,9 %	83,4 %	77,6 %	76,5 %
2019	78,9 %	72,0 %	72,6 %	77,4 %	81,8 %	85,5 %	77,6 %
2020	95,4 %	70,3 %	47,6 %	55,8 %	84,6 %	70,0 %	61,4 %

Source : AAC, *Revue sur les couvoirs*, rapport 103; compilation du MAPAQ.



## Réalisation

Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec  
Sous-ministériat à la transformation, aux marchés, à la main-d'œuvre et aux politiques intergouvernementales

## Coordination et rédaction

Direction des politiques commerciales et intergouvernementales  
Paule Dallaire

## Collaboration à l'analyse et à la rédaction

Sous-ministériat à la transformation, aux marchés, à la main-d'œuvre et aux politiques intergouvernementales  
Direction des politiques commerciales et intergouvernementales

Sous-ministériat aux politiques bioalimentaires, aux programmes et à l'innovation  
Direction de l'appui à la science, à l'innovation et aux programmes  
Direction de la planification, des politiques et des études économiques

Sous-ministériat à la santé animale et à l'inspection des aliments  
Direction de la salubrité alimentaire et du bien-être des animaux

Sous-ministériat au développement durable, territorial et sectoriel  
Direction des pratiques agroenvironnementales  
Direction générale du développement régional, Direction régionale de Montréal-Laval-Lanaudière

## Relecture

Yvon Doyle, Pierre Dumoulin, Félicien Hitayezu, Claude Martin et Nicolas Seney

## Collaborations spéciales

Les Producteurs d'œufs d'incubation du Québec  
Les Producteurs d'œufs d'incubation du Canada

## Soutien technique et photographies

Direction des communications  
Direction des politiques commerciales et intergouvernementales

## Révision linguistique

Isabelle Tremblay

© Gouvernement du Québec  
Dépôt légal : 2022  
Bibliothèque et Archives nationales du Québec  
Bibliothèque et Archives Canada  
ISBN : 978-2-550-92878-2 (PDF)

